



COMPTES 2025



AVIS

L'assemblée primaire de la **Municipalité** est convoquée

JEUDI 18 JUIN 2026 A 19 H 45

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2025
2. Présentation des comptes 2025
3. Rapport de l'auditeur
4. Approbation des comptes 2025 et décharge aux organes responsables
5. Adoption du règlement de police
6. Adoption du règlement sur les appareils de prise de vues et d'enregistrement d'images dans l'espace public communal
7. Divers

Un apéritif vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Les comptes de la municipalité, le règlement de police et le règlement sur les appareils de prise de vues et d'enregistrement d'images dans l'espace public communal ainsi que le p.-v. de l'assemblée de décembre 2025 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouverture du guichet, 20 jours avant l'assemblée. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au lundi soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Arbaz, le 26 mai 2025

COMMUNE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN

Le Secrétaire
John TORRENT

MESSAGE INTRODUCTIF COMPTES 2025 MUNICIPALITE D'ARBAZ

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la commune pour l'année 2025. Ceux-ci ont été adoptés en séance du Conseil communal et sont soumis à votre approbation selon les dispositions légales en vigueur.

Dans sa volonté de présenter la gestion financière, le patrimoine et les dettes de la commune de manière claire, l'administration communale publie la présente brochure. Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice sous examen peut être consulté sur le site internet de la commune ou obtenu auprès du secrétariat communal.

1. APERCU GENERAL

Avec un total de revenus financiers de **CHF 9'145'694.68** et un total de charges financières de **CHF 7'887'508.01** le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **CHF 1'258'186.67**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 882'105.25**, de la variation des fonds de financement spéciaux pour **CHF 98'947.76**, le compte de résultats présente un bénéfice de **CHF 475'029.18**.

Compte de résultats	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
Charges financières	7'909'055.72	8'007'450.00	7'887'508.01	-119'941.99	-1.5%
Revenus financiers	9'257'919.16	8'595'300.00	9'145'694.68	550'394.68	6.4%
Marge d'autofinancement	1'348'863.44	587'850.00	1'258'186.67	670'336.67	114.0%
Amortissements planifiés	-789'761.10	-1'020'100.00	-882'105.25	137'994.75	-13.5%
Attribution aux fds financement spéc.	-27'443.49	-37'250.00	-13'423.17	23'826.83	-64.0%
Prélèvements s/fds financement spéc.	111'295.01	132'850.00	112'370.93	-20'479.07	-15.4%
Réévaluation des participations du PA	-	-	-	0.00	
Excédent de revenus (+) charges (-)	642'953.86	-336'650.00	475'029.18	811'679.18	-241.1%

Avec un total de dépenses de **CHF 2'110'741.25** et un total de recettes de **CHF 338'836.00**, le compte d'investissements présente un résultat net de **CHF 1'771'905.25**.

Compte des investissements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
Dépenses	975'051.10	1'060'000.00	2'110'741.25	1'050'741.25	99.1%
Recettes	115'390.00	99'000.00	338'836.00	239'836.00	242.3%
Investissements nets	859'661.10	961'000.00	1'771'905.25	810'905.25	84.4%

2. EVOLUTIONS DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement de **CHF 1'258'186.67** ne couvre pas la totalité des investissements nets à hauteur de 29%. Le compte de financement présente une insuffisance de financement de **CHF 513'718.58**.

Financement	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
Marge d'autofinancement	1'348'863.44	587'850.00	1'258'186.67	670'336.67	114.0%
Investissements nets	859'661.10	961'000.00	1'771'905.25	810'905.25	84.4%
Excédent (+) / Insuffisance (-)	489'202.34	-373'150.00	-513'718.58	140'568.58	37.7%

Le capital propre passe de **CHF 8'517'833.22** au 31.12.2024 à **CHF 8'893'914.64** au 31.12.2025.

Modification du capital propre	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
Excédent de revenus, charges (-)	642'953.86	-336'650.00	475'029.18	811'679.18	-241.1%
Attribution & prélèvements s/fds fin. sp.	-83'851.52	-65'600.00	-98'947.76	-33'347.76	50.8%
Excédent, découvert du bilan	8'517'833.22	7'231'805.00	8'893'914.64	1'662'109.64	23.0%

Les capitaux de tiers de **CHF 5'494'492.02** au 31.12.2024 se montent à **CHF 6'071'550.97** au 31.12.2025.

Modification des engagements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
Capitaux de tiers	5'494'492.02	9'006'620.00	6'071'550.97	-2'935'069.03	-32.6%

3. COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

La recommandation n°4 sur la présentation du compte prévoit deux niveaux de résultats. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement O1) et le deuxième sur le résultat extraordinaire (E1). Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

En regard du budget, les charges d'exploitation sont inférieures de **CHF 355'006.52** ou de 4.2%. Les revenus d'exploitation sont supérieurs de **CHF 435'568.07** ou de 5.4%.

Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) présente un excédent de revenus de **CHF 319'424.59** et est en amélioration de **CHF 790'574.59** par rapport au budget 2025.

Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de **CHF 155'604.59** est supérieur au budget 2025 de **CHF 21'104.59**. Le compte 2025 ne présente pas de charges et de revenus extraordinaires. Le total du compte affiche un résultat de **CHF 475'029.18** en amélioration de **CHF 811'679.18** par rapport au budget 2025.

Compte de résultats échelonnés	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
30 Charges de personnel	2'188'268.35	2'397'100.00	2'298'221.30	-98'878.70	-4.1%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'871'188.64	1'946'550.00	1'759'369.03	-187'180.97	-9.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif	767'961.10	971'300.00	850'297.05	-121'002.95	-12.5%
35 Attributions aux fonds de financements spéciaux	27'443.49	37'250.00	13'423.17	-23'826.83	
36 Charges de transferts	3'193'033.33	3'178'550.00	3'254'432.93	75'882.93	2.4%
Total des charges d'exploitation	8'047'894.91	8'530'750.00	8'175'743.48	-355'006.52	-4.2%
40 Revenus fiscaux	6'142'429.75	5'996'500.00	6'310'676.08	314'176.08	5.2%
41 Patentes et concessions	76'555.04	73'800.00	79'922.40	6'122.40	8.3%
42 Taxes	1'321'320.37	1'217'900.00	1'284'665.99	66'765.99	5.5%
43 Revenus divers	461.90	2'000.00	13'074.40	11'074.40	553.7%
45 Prélèvements s/fds financements sp.	111'295.01	132'850.00	112'370.93	-20'479.07	
46 Revenus de transferts	612'660.56	636'550.00	694'458.27	57'908.27	9.1%
Total des revenus d'exploitation	8'264'722.63	8'059'600.00	8'495'168.07	435'568.07	5.4%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	216'827.72	-471'150.00	319'424.59	-790'574.59	-167.8%

34 Charges financières	55'465.40	53'300.00	55'242.95	1'942.95	3.6%
44 Revenus financiers	481'591.54	187'800.00	210'847.54	23'047.54	12.3%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	426'126.14	134'500.00	155'604.59	21'104.59	15.7%
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	642'953.86	-336'650.00	475'029.18	-811'679.18	-241.1%
38 Charges extraordinaires	-	-	-	0.00	
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	0.00	
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-	0.00	
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	642'953.86	-336'650.00	475'029.18	-811'679.18	-241.1%

3.1. CHARGES D'EXPLOITATION

3 – Charges

Les charges totales de l'exercice 2025 s'élèvent à **CHF 8'783'036.43**, soit une diminution de **CHF 281'763.57** par rapport au budget.

Cette évolution globale s'explique par des dynamiques contrastées entre les principaux groupes de charges :

- Les **charges de personnel (30)** enregistrent une baisse principalement liée à des cotisations sociales et charges salariales globalement inférieures aux prévisions dans plusieurs services, malgré certaines hausses ciblées de traitements ;
- Les **charges de biens et services (31)** diminuent, notamment en raison de conditions d'exploitation favorables (dénégement, achats de matériaux), du report de certains investissements et de charges d'entretien globalement inférieures aux attentes ;
- Les **amortissements du patrimoine administratif (33)** sont inférieurs, reflet direct d'un volume d'investissements réalisé plus faible ou décalé dans le temps ;
- Les **attributions aux financements spéciaux (35)** diminuent, en lien avec des alimentations de fonds inférieures aux prévisions ;
- Les **charges de transfert (36)** augmentent, principalement en raison de hausses de contributions intercommunales, sociales et cantonales ainsi que de rétrocessions fiscales ;
- Les **imputations internes (39)** augmentent, traduisant des ajustements de répartition interne des charges entre services en fonction des heures effectives réalisées par le personnel pour chaque dicastère.

Les principaux écarts supérieurs à **CHF 10'000.–** sont détaillés ci-après.

30 – Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à **CHF 2'298'221.30**, soit une diminution de **CHF 98'878.70** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation des rétributions du Conseil municipal suite à la mise en place d'un salaire forfaitaire tel que proposé par la commission des finances ;
- Une hausse des traitements du personnel administratif compensée dans sa totalité par les indemnités perte de gain maladie et accident perçues ;
- Une augmentation des traitements du personnel d'entretien des bâtiments scolaires, liée notamment à l'engagement d'un concierge ;
- Une diminution des traitements du personnel de la structure d'accueil, inférieure au budget, principalement en lien avec des ajustements d'effectifs et une organisation du personnel adaptée aux besoins réels de fréquentation ;
- Une diminution des frais de formation et perfectionnement du personnel, certaines formations prévues ayant été reportées ;
- Une diminution globale des cotisations patronales, en lien avec des charges salariales effectives inférieures aux prévisions dans certains secteurs.

31 – Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation s'élèvent à **CHF 1'759'369.03**, soit une diminution de **CHF 187'180.97** par rapport au budget.

310 – Charges de matériel et de marchandises

Les charges de matériel et de marchandises présentent une diminution de **CHF 54'846.60**.

Les principaux écarts concernent une diminution importante des achats de sel et gravier, liée à une gestion de ces derniers par le canton.

311 – Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif

Les dépenses liées aux immobilisations non activables sont inférieures au budget de **CHF 35'120.26**.

Les principaux écarts concernent :

- Une diminution pour le matériel de cuisine de la structure d'accueil, dont l'acquisition a été reportée;
- Une diminution concernant le matériel informatique scolaire, dont l'acquisition a été reportée.

313 – Prestations de services et honoraires

Les prestations de services et honoraires enregistrent une diminution de **CHF 10'674.48**.

Les principaux écarts supérieurs à CHF 10'000.– concernent :

- Une augmentation des frais de transports scolaires Harmos, non prévue au budget ;
- Une hausse des frais de transport des déchets verts ;
- Une augmentation des frais de récupération des déchets encombrants, fer, bois et plastique ;
- Une diminution des frais informatiques de l'administration générale ;
- Une augmentation des frais informatiques du service du cadastre et des constructions ;
- Une diminution des frais liés au délégué à la protection des données, dont la mise en œuvre a été reportée.

314 – Réfection et entretien courants

Les charges de réfection et entretien courants sont inférieures au budget de **CHF 120'522.28**.

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation des frais d'entretien de l'éclairage public ;
- Une augmentation des frais d'entretien des torrents et cours d'eau ;
- Une augmentation des frais d'entretien du réseau d'irrigation ;
- Une augmentation des frais d'entretien des bâtiments scolaires ;
- Une diminution des frais d'entretien des chemins pédestres, cyclables et VTT ;
- Une diminution très importante des frais de déneigement, salage et gravillonnage, en raison de conditions météorologiques particulièrement favorables ;
- Une diminution des frais d'entretien et d'acquisition de bornes hydrantes ;
- Une diminution des frais d'entretien du réseau des eaux usées ;
- Une diminution des frais d'entretien des bâtiments administratifs ;
- Une diminution des frais d'entretien des bâtiments des structures d'accueil.

315 – Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles

Les charges d'entretien des biens meubles augmentent de **CHF 11'075.60**.

Le principal écart concerne une augmentation des frais d'entretien des véhicules et machines.

318 – Réévaluations sur créances

Les réévaluations sur créances augmentent de **CHF 11'034.15**.

Cet écart s'explique principalement par la constitution d'une provision pour pertes sur débiteurs de CHF 50'000.–.

319 – Diverses charges d'exploitation

Les diverses charges d'exploitation augmentent de **CHF 20'082.90**.

Le principal écart concerne une augmentation des frais divers de l'administration générale.

33 – Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements du patrimoine administratif s'élèvent à **CHF 850'297.05**, soit une diminution de **CHF 121'002.95** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une baisse importante des amortissements du réseau routier, certains travaux ayant été reportés ou non réalisés durant l'exercice ;
- Une diminution des amortissements liés à certaines immobilisations spécifiques, notamment le projet du centre du village et les études liées à l'aménagement du territoire (LAT), dont les investissements ont été inférieurs aux prévisions ;
- Une diminution des amortissements des véhicules et machines, liée au report de l'acquisition d'un nouveau véhicule ;
- À l'inverse, une augmentation notable des amortissements liés aux bâtiments scolaires (rehaussement du bâtiment et création de trois classes) ;
- Une hausse des amortissements relatifs au réseau des eaux de surface et grilles.

35 – Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions aux fonds et financements spéciaux s'élèvent à **CHF 13'423.17**, soit une diminution de **CHF 23'826.83** par rapport au budget.

Le détail du fonds est présenté dans les revenus sous 45.

- L'absence d'attribution prévue au financement spécial de l'eau potable, ce service ayant enregistré une perte
- Une diminution des attributions au financement spécial des déchets, la perte ayant été moindre que prévue.

36 – Charges de transfert

Les charges de transfert s'élèvent à **CHF 3'254'432.93**, soit une augmentation de **CHF 75'882.93** par rapport au budget.

Elles se détaillent ainsi :

Charges de transfert Libellés	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
3602 Parts de revenus destinés aux communes et aux associations intercommunales	85'420.44	60'000.00	107'410.61	47'410.61	79.0%
3611 Dédommagements aux cantons et concordats	1'908.20	4'100.00	2'282.50	-1'817.50	-44.3%
3612 Dédommagements aux communes et aux associations intercommunales	38'911.40	36'600.00	40'225.30	3'625.30	9.9%
3631 Subventions aux cantons et concordats	1'075'911.03	1'039'300.00	1'059'266.57	19'966.57	1.9%
3632 Subventions aux communes et aux associations intercommunales	1'001'889.27	1'021'150.00	1'005'131.46	-16'018.54	-1.6%
3634 Subventions aux entreprises publiques	538'197.43	522'800.00	533'255.24	10'455.24	2.0%
3636 Subventions aux organisations privées à but non lucratif	47'512.10	43'100.00	47'609.75	4'509.75	10.5%
3637 Subventions aux ménages privés	381'483.46	402'700.00	427'443.30	24'743.30	6.1%
3650 Réévaluations, participations PA	0.00	0.00	0.00	0.00	
3660 Amortissements planifiés, subventions d'investissements	21'800.00	48'800.00	31'808.20	-16'991.80	-34.8%
Total	3'193'033.33	3'178'550.00	3'254'432.93	75'882.93	2.4%

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation de la part des impôts sur les immeubles bâtis reversée conformément à l'art. 199 LF, en lien avec des biens immobiliers situés dans d'autres communes valaisannes et appartenant à des personnes domiciliées sur le territoire communal ;
- Une hausse des subventions pour l'entretien des routes cantonales ;
- Une augmentation de la participation aux mesures en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Une hausse des participations aux prestations complémentaires AVS/AI ;
- Une augmentation des participations aux curatelles éducatives ;
- Une diminution de la participation au traitement du personnel enseignant Harmos ;
- Une diminution de la participation au traitement du personnel enseignant des cycles d'orientation ;
- Une diminution de la participation au CSI Adret et au chargé de sécurité ;
- Une augmentation de la participation au centre scolaire intercommunal ;
- Une hausse de la participation aux frais d'écolage des C.O. de Sion ;
- Une augmentation des participations aux soins de longue durée ;
- Une hausse des avances d'aide sociale ;
- Une augmentation des charges d'aide sociale.

366 – Amortissements des subventions d'investissement

Les amortissements des subventions d'investissement présentent une diminution par rapport au budget, en raison du report de certains travaux de réfection de la route cantonale vers le café du Lac, lesquels n'ont pas été entièrement réalisés durant l'exercice.

39 – Imputations internes

Les imputations internes s'élèvent à **CHF 552'050.-**, soit une augmentation de **CHF 71'300.-** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation des imputations internes de prestations de services pour les bâtiments scolaires ;
- Une hausse des imputations internes liées aux places et infrastructures de loisirs ;
- Une diminution des imputations internes relatives au service de l'aménagement du territoire ;
- Une augmentation des imputations internes pour les bâtiments administratifs ;
- Une hausse des imputations internes pour les structures d'accueil ;
- Une augmentation des imputations internes pour le service de l'eau potable.

Synthèse générale groupe 3

L'exercice 2025 se caractérise par une diminution globale des charges par rapport au budget, principalement portée par une maîtrise des coûts opérationnels (biens et services), des charges de personnel et des amortissements, ces derniers reflétant directement un niveau d'investissements inférieur aux prévisions.

À l'inverse, les charges de transfert augmentent de manière significative, traduisant une hausse des contributions obligatoires et des participations à des prestations cantonales, intercommunales et sociales, moins directement maîtrisables au niveau communal.

Dans l'ensemble, la structure des écarts met en évidence un exercice marqué par une bonne maîtrise des charges internes et opérationnelles, compensée par une progression des charges externes et institutionnelles, ainsi que par des décalages dans la réalisation des investissements planifiés.

3.2 REVENUS D'EXPLOITATION

4 – Revenus

Les revenus totaux de l'exercice 2025 s'élèvent à **CHF 9'258'065.61**, soit une augmentation de **CHF 529'915.61** par rapport au budget.

Cette évolution globale s'explique par des dynamiques contrastées entre les principaux groupes de revenus :

- Les revenus fiscaux (40) augmentent de manière significative, portés principalement par les impôts sur les personnes physiques ainsi que par les recettes exceptionnelles liées aux gains immobiliers et aux successions et donations ;
- Les patentes et concessions (41) progressent légèrement, avec notamment des recettes liées aux redevances énergétiques et au rachat d'électricité photovoltaïque ;
- Les taxes et redevances (42) augmentent globalement, malgré une baisse des ventes de marchandises et certaines taxes d'utilisation, en raison notamment de remboursements d'indemnités de perte de gain particulièrement élevés ;
- Les revenus divers (43) progressent légèrement grâce à des émoluments non budgétés ;
- Les prélèvements sur fonds et financements spéciaux (45) diminuent, en lien avec une moindre utilisation des réserves que prévu ;
- Les revenus de transferts (46) augmentent, principalement en raison de subventions cantonales et intercommunales plus élevées, malgré certaines diminutions importantes dans le domaine de la structure d'accueil ;
- Les imputations internes (49) augmentent, traduisant des ajustements de répartition interne des produits entre services.

Les principaux écarts supérieurs à **CHF 10'000.–** sont détaillés ci-après.

40 – Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux s'élèvent à **CHF 6'310'676.08**, soit une augmentation de **CHF 314'176.08** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation des impôts sur le revenu des personnes physiques, reflétant une évolution favorable des revenus imposables ;
- Une hausse des impôts sur les gains immobiliers ;
- Une augmentation importante et exceptionnelle des recettes issues des successions et donations ;
- Une baisse des impôts sur les prestations en capital, partiellement compensée par les autres recettes fiscales ;
- Une progression des impôts fonciers et des impôts sur les personnes morales, mais dans une moindre mesure.

41 – Patentes et concessions

Les patentes et concessions s'élèvent à **CHF 79'922.40**, soit une augmentation de **CHF 6'122.40** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une baisse des redevances liées aux concessions énergétiques ;

- Une augmentation des recettes issues du rachat d'électricité photovoltaïque, supérieure aux prévisions budgétaires.

42 – Taxes et redevances

Les taxes et redevances s'élèvent à **CHF 1'284'665.99**, soit une augmentation de **CHF 66'765.99** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une diminution des taxes sur l'eau potable, liée à une consommation et une facturation inférieures aux prévisions ;
- Une baisse des ventes de marchandises, notamment le sel, en raison d'une gestion cantonale ;
- Une augmentation importante des remboursements, notamment des indemnités de perte de gain maladie et accident ;
- Une évolution contrastée des émoluments administratifs, avec des hausses dans certains domaines (justice de commune, autorisations de construire) et des baisses dans d'autres ;
- Une stabilité globale des taxes d'utilisation des services, avec des variations internes selon les secteurs.

43 – Revenus divers

Les revenus divers s'élèvent à **CHF 13'074.40**, soit une augmentation de **CHF 11'074.40** par rapport au budget.

Le principal écart concerne des émoluments et contributions diverses non budgétés, relatif à des jetons de présence et à des participations ponctuelles d'assurances.

44 – Revenus financiers

Les revenus financiers s'élèvent à **CHF 210'847.54**, soit une augmentation de **CHF 23'047.54** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une forte augmentation des intérêts de retard et frais récupérés, dépendant fortement de la date de notification des procès-verbaux de taxation par le SCC et du versement ou non d'acomptes par les contribuables ;
- Une baisse des dividendes du patrimoine administratif
- Une augmentation des revenus locatifs du patrimoine administratif, en particulier sur les locations de biens communaux dont un logement a été omis lors de l'élaboration du budget ;
- Une légère progression des gains réalisés sur le patrimoine financier.

45 – Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Les prélèvements s'élèvent à **CHF 112'370.93**, soit une diminution de **CHF 20'479.07** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une diminution des prélèvements sur le financement spécial des eaux usées, en raison d'un résultat moins déficitaire que prévu ;
- Des prélèvements sur le financement spécial de l'eau potable dont le résultat s'est avéré déficitaire.

Le montant net total prélevé sur les différents fonds de financements spéciaux (capitaux propres) se monte à **CHF 98'948** pour l'exercice 2025. Le solde au 31.12.2025 s'élève à **CHF 324'170**. Ceux-ci se décomposent de la manière suivante :

		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Financements spéciaux	225'222	-13'423	112'371	324'170
2900.10	Fonds spécial eau potable	39'818		10'054	49'872
2900.20	Fonds spécial eaux usées	235'212		102'317	337'529
2900.30	Fonds spécial déchets	-49'808	-13'423		-63'231

46 – Revenus de transferts

Les revenus de transferts s'élèvent à **CHF 694'458.27**, soit une augmentation de **CHF 57'908.27** par rapport au budget.

Les principaux écarts concernent :

- Une augmentation des subventions pour l'entretien des cours d'eau ;
- Une hausse des subventions dans le domaine scolaire (matériel et transports) ;
- Une diminution importante des subventions liées à la structure d'accueil de la petite enfance, relative à un rattrapage de subventions octroyées par erreur par le canton en 2023 ;
- Une augmentation des participations liées à l'aide sociale et aux prestations complémentaires AVS/AI ;
- Une stabilité globale de la péréquation financière intercommunale.

49 – Imputations internes

Les imputations internes s'élèvent à **CHF 552'050.00**, soit une augmentation de **CHF 71'300.00** par rapport au budget.

Les principaux écarts ont été mentionnés dans les charges, sous 39.

Synthèse générale groupe 4

L'exercice 2025 se caractérise par une augmentation globale des revenus par rapport au budget, principalement portée par une dynamique fiscale très favorable et des recettes exceptionnelles.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- Les revenus fiscaux, portés par les impôts sur le revenu, les gains immobiliers et les successions ;
- Les taxes et redevances augmentent malgré des baisses dans certaines prestations de services et ventes ;
- Les revenus de transferts progressent grâce aux subventions cantonales et intercommunales ;
- Les revenus financiers augmentent modérément avec des évolutions contrastées entre intérêts, dividendes et revenus locatifs ;
- Les imputations internes, en augmentation, n'ont aucune incidence sur le résultat final, puisqu'elles relèvent exclusivement de mécanismes de ventilation comptable interne ;
- Les prélèvements sur fonds diminuent, reflétant une moindre utilisation des réserves.

Dans l'ensemble, l'exercice est marqué par une excellente performance des recettes fiscales et exceptionnelles, compensant des baisses ponctuelles dans certaines activités et certains revenus institutionnels.

3.3 CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

34 – Charges financières

Les charges financières s'élèvent à **CHF 55'242.95**, soit une légère hausse de **CHF 1'942.95** par rapport au budget.

Cette évolution résulte de mouvements contrastés entre les charges d'intérêts et les autres charges financières. Globalement, ce chapitre reste stable, avec une légère augmentation expliquée par des charges financières accessoires plus élevées, partiellement compensées par la baisse des intérêts sur la dette.

44 – Revenus financiers

Les revenus financiers atteignent **CHF 210'847.54**, en hausse de **CHF 23'047.54**.

Les principales variations de plus de **CHF 10'000** sont :

- Une hausse des intérêts de retard et frais récupérés ;
- Une baisse des dividendes du patrimoine administratif (Oiken) ;
- Une hausse des revenus immobiliers, notamment locations (omission de prendre en compte une location dans l'élaboration du budget).

4. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE

Dépenses d'investissements selon les natures	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
50 Immobilisations corporelles	856'862.05	570'000.00	1'875'878.90	1'305'878.90	229.1%
52 Immobilisations incorporelles	118'189.05	240'000.00	112'954.15	-127'045.85	-52.9%
55 Participations et capital social	0.00	0.00	0.00	0.00	
56 Propres subventions d'investissement	0.00	250'000.00	121'908.20	-128'091.80	-51.2%
Total des dépenses	975'051.10	1'060'000.00	2'110'741.25	1'050'741.25	99.1%
Recettes d'investissements selon les natures	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025	Ecart C25_B25	Ecart en %
60 Transfert du patrimoine financier		0.00		0.00	
63 Subventions d'investissement acquises	89'390.00	78'000.00	274'636.00	196'636.00	252.1%
64 Remboursement de prêts	21'000.00	21'000.00	64'200.00	43'200.00	
65 Transfert de participations	5'000.00			0.00	
Total des recettes	115'390.00	99'000.00	338'836.00	239'836.00	242.3%
Excédent de dépenses	859'661.10	961'000.00	1'771'905.25	810'905.25	84.4%

Le volume des investissements bruts atteint CHF **2'110'741.25**, soit un peu plus de 99 % que le montant prévu initialement au budget 2025. L'écart constaté nécessite toutefois des explications que vous trouverez dans le détail de natures ci-dessous.

5 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **CHF 2'110'741.25**, soit une augmentation de **CHF 1'050'741.25** par rapport au budget. Cette hausse est principalement liée à la réalisation du rehaussement du bâtiment scolaire, dont le crédit d'engagement a été validé par l'assemblée primaire mais dont le montant n'a pas été reporté au budget, partiellement compensée par plusieurs reports ou réalisations moindres dans les autres secteurs d'investissement.

50 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles atteignent **CHF 1'875'878.90**, soit une hausse de **CHF 1'305'878.90**. Cette évolution est essentiellement portée par les investissements dans le bâtiment scolaire.

Les principales variations supérieures à CHF 10'000 sont les suivantes :

- Une baisse des investissements pour les routes communales ;
- La réalisation partielle de l'aménagement de la zone de rencontre dont le budget a été validé par l'assemblée primaire mais non reporté au budget 2025 ;
- Une baisse des engagements pour le réseau d'eau potable ;
- Une hausse des investissements pour le réseau d'eaux usées ;
- Une baisse des aménagements du centre de tri de Pierre-Grosse ;
- Une forte hausse des ouvrages liés aux eaux de surface et grilles ;
- La non-réalisation de certains projets liés aux cours d'eau et à l'irrigation ;
- L'absence d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule.

52 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à **CHF 112'954.15**, soit une baisse de **CHF 127'045.85**.

Les principales variations de plus de CHF 10'000 sont :

- Une économie dans l'acquisition de logiciels ;
- La non-réalisation des études pour le projet du centre du village ;
- Une diminution partielle des projets d'aménagement du territoire (LAT).

Ce chapitre reflète principalement des reports de projets d'études et de planification.

56 – Propres subventions d'investissements

Les subventions d'investissement s'élèvent à **CHF 121'908.20**, soit une baisse de **CHF 128'091.80**.

Du retard par le canton dans la réalisation de la réfection de la route cantonale vers le café du Lac explique cette différence importante.

Synthèse générale groupe 5

L'exercice 2025 est marqué par une forte augmentation globale des investissements, principalement concentrée sur rehaussement du bâtiment scolaire. Cette hausse est partiellement compensée par des reports ou réductions dans plusieurs projets d'infrastructures, d'études et de subventions.

6 – Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **CHF 338'836.00**, soit une augmentation de **CHF 239'836.00** par rapport au budget. Cette progression est principalement due à des subventions cantonales plus élevées que prévu et à un remboursement de prêt non anticipé à ce niveau.

63 – Subventions d'investissements acquises

Les subventions d'investissement atteignent **CHF 274'636.00**, soit une hausse de **CHF 196'636.00**.

La principale variation concerne une subvention cantonale partielle (+ou- 50%) liée au rehaussement du bâtiment scolaire ;

64 – Remboursements de prêts

Les remboursements de prêts s'élèvent à **CHF 64'200.00**, soit une augmentation de **CHF 43'200.00** correspondant un remboursement supplémentaire du prêt d'actionnaire accordé à Comba Energies SA.

Synthèse générale groupe 6

Les recettes d'investissement sont nettement supérieures au budget, principalement en raison de subventions cantonales pour les infrastructures scolaires, ainsi que d'un remboursement de prêt exceptionnel. Les autres

recettes, notamment les taxes de raccordement, sont légèrement inférieures aux prévisions, mais n'impactent que marginalement le résultat global.

Les principales dépenses d'investissements (> CHF 50'000) engagées au cours de l'année 2025 sont les suivantes :

- L'acquisition de nouveaux logiciels (97.614)
- Le rehaussement du bâtiment scolaire pour la création de trois nouvelles classes (1.372.159)
- Le livre d'Arbaz, suite (55.200)
- Le financement des constructions des routes cantonales (121.908)
- Les routes communales (133.496)
- L'aménagement de la zone de rencontre, 1^{ère} étape (57.335)
- Le réseau d'eau potable (69.174)
- Le réseau d'eaux usées (55.931)
- Le réseau d'eaux de surface et grilles (102.177)

Et au niveau des recettes :

- Une subvention de CHF 200'000 (promesse de plus de CHF 400'000) pour le rehaussement du bâtiment scolaire et la création de trois nouvelles classes a été comptabilisée en 2025, tous les travaux n'étant pas terminés à ce jour
- Des taxes de raccordement à l'eau potable (42.636)
- Des taxes de raccordement aux eaux usées (27.715)
- Un remboursement partiel du prêt accordé à Comba Energies SA (64'200)

5. LES INDICATEURS FINANCIERS COMMUNAUX

Pour évaluer la situation financière des communes valaisannes, 8 indicateurs financiers ont été retenus dans le cadre de l'introduction du MCH2. Ils servent à analyser l'équilibre budgétaire de la collectivité, la qualité de la gestion financière et l'importance de l'endettement.

Evolution indicateurs	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
1. Taux d'endettement net (I1)	18.15% bon	85.80% bon	25.80% bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	156.91% haute conjoncture	61.20% récession	71.00% récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.64% bon	-0.30% bon	-0.60% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	47.56% très bon	93.80% bon	53.60% bon
5. Proportion des investissements (I5)	11.80% eff. d'inv. Moyen	12.30% eff. d'inv. moyen	22.30% eff. d'inv. Important
6. Part du service de la dette (I6)	8.39% charge acceptable	12.10% charge acceptable	9.50% charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	762 endettement faible	3460 endettement important	1115 endettement moyen
8. Taux d'autofinancement (I8)	16.68% moyen	7.10% mauvais	14.50% moyen

Taux de l'endettement net

Ce ratio calcule la dette nette en % des revenus fiscaux. Une valeur inférieure à 100% est considérée comme bonne.

Degré d'autofinancement

La marge d'autofinancement permet de couvrir les investissements à hauteur de 71%. La valeur présente une situation de récession.

Part des charges d'intérêts

Le ratio étant inférieur à 0, la commune perçoit plus d'intérêts qu'elle n'en paye. Une valeur inférieure à 50% est considérée comme très bonne.

Dette brute par rapport aux revenus

Ce ratio compare la dette brute par rapport aux revenus. Une valeur comprise en-dessus de 50% est considérée comme bonne.

Proportion des investissements

Ce ratio compare les investissements bruts réalisés aux dépenses totales (dépenses courantes et d'investissement). Un résultat compris entre 20 et 30% dénote un effort d'investissement élevé.

Part du service de la dette

Cette valeur indique la part des revenus absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements du patrimoine administratif. Un taux entre 5 et 15% est acceptable.

Dette nette par habitant

Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitant. Il se monte à **CHF 1'115** par habitant au 31.12.2025 et est considéré comme acceptable. Il est qualifié de bon en dessous de **CHF 1'000**.

Taux d'autofinancement

Ce ratio informe sur la part des revenus courants qui nous reste en main pour financer nos investissements. Un taux compris entre 10% et 20% est considéré comme moyen.

6. CONCLUSIONS

Les finances communales demeurent saines malgré les importants investissements réalisés et la politique appliquée par le Conseil communal permet d'améliorer la qualité des services et des infrastructures tout en maîtrisant l'endettement.

L'exercice 2025 peut être qualifié de bon. La marge d'autofinancement demeure satisfaisante et se situe dans la moyenne des années précédentes. Les investissements consentis en 2025 ne sont toutefois pas entièrement couverts par cette marge, ce qui entraîne une augmentation de l'endettement net par habitant, lequel est considéré comme moyen selon les indicateurs cantonaux. La commune reste néanmoins en mesure de faire face à ses engagements financiers. Dès lors, il est proposé à l'assemblée d'accepter les comptes communaux 2025.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	2'188'268.35	2'397'100.00	2'298'221.30
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	1'871'188.64	1'946'550.00	1'759'369.03
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	767'961.10	971'300.00	850'297.05
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	27'443.49	37'250.00	13'423.17
36 Charges de transferts	CHF	3'193'033.33	3'178'550.00	3'254'432.93
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	8'047'894.91	8'530'750.00	8'175'743.48
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	6'142'429.75	5'996'500.00	6'310'676.08
41 Patentes et concessions	CHF	76'555.04	73'800.00	79'922.40
42 Taxes	CHF	1'321'320.37	1'217'900.00	1'284'665.99
43 Revenus divers	CHF	461.90	2'000.00	13'074.40
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	111'295.01	132'850.00	112'370.93
46 Revenus de transferts	CHF	612'660.56	636'550.00	694'458.27
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	8'264'722.63	8'059'600.00	8'495'168.07
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		216'827.72	-471'150.00	319'424.59
34 Charges financières	CHF	55'465.40	53'300.00	55'242.95
44 Revenus financiers	CHF	481'591.54	187'800.00	210'847.54
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	426'126.14	134'500.00	155'604.59
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		642'953.86	-336'650.00	475'029.18
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	642'953.86	-336'650.00	475'029.18

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	7'909'055.72	8'007'450.00	7'887'508.01
Revenus financiers	+ CHF	9'257'919.16	8'595'300.00	9'145'694.68
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'348'863.44	587'850.00	1'258'186.67
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'348'863.44	587'850.00	1'258'186.67
Amortissements planifiés	- CHF	789'761.10	1'020'100.00	882'105.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	27'443.49	37'250.00	13'423.17
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	111'295.01	132'850.00	112'370.93
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	336'650.00	-
Excédent de revenus	= CHF	642'953.86	-	475'029.18

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	975'051.10	1'060'000.00	2'110'741.25
Recettes	- CHF	115'390.00	99'000.00	338'836.00
Investissements nets	= CHF	859'661.10	961'000.00	1'771'905.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'348'863.44	587'850.00	1'258'186.67
Investissements nets	- CHF	859'661.10	961'000.00	1'771'905.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	373'150.00	513'718.58
Excédent de financement	= CHF	489'202.34	-	-

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		475'029.18
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	882'105.25
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	13'423.17
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	112'370.93
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			1'258'186.67
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	1'875'878.90
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	112'954.15
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	121'908.20
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	274'636.00
64	Remboursement de prêts	+	64'200.00
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-1'771'905.25
		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
100	Disponibilités et placements à court terme	2'311'895.72	2'508'964.39
101	Créances	1'453'557.06	1'292'642.99
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	514'908.31	542'094.08
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	99'367.00	99'367.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	1'838'208.27	2'443'699.17
201	Engagements financiers à court terme	14'010.30	11'779.50
204	Passifs de régularisation	44'777.00	68'575.85
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	2'307'500.00	2'207'500.00
208	Provisions à long terme	300'000.00	350'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	989'996.45	989'996.45
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			710'787.25
29	Capital propre	8'517'833.22	8'893'914.64
Variation des liquidités et placements à court terme			197'068.67
100	Disponibilités et placements à court terme	2'311'895.72	2'508'964.39
			197'068.67

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	14'012'325.24	14'965'465.61
	Patrimoine financier	4'379'728.09	4'443'068.46
100	Disponibilités et placements à court terme	2'311'895.72	2'508'964.39
101	Créances	1'453'557.06	1'292'642.99
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	514'908.31	542'094.08
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	99'367.00	99'367.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	9'632'597.15	10'522'397.15
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	8'327'388.15	9'188'688.15
142	Immobilisations incorporelles	102'800.00	105'400.00
144	Prêts	338'200.00	274'000.00
145	Participation capital social	668'009.00	668'009.00
146	Subventions d'investissement	196'200.00	286'300.00
2	Passif	14'012'325.24	14'965'465.61
	Capitaux de tiers	5'494'492.02	6'071'550.97
200	Engagements courants	1'838'208.27	2'443'699.17
201	Engagements financiers à court terme	14'010.30	11'779.50
204	Passifs de régularisation	44'777.00	68'575.85
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	2'307'500.00	2'207'500.00
208	Provisions à long terme	300'000.00	350'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	989'996.45	989'996.45
	Capital propre	8'517'833.22	8'893'914.64
29	Capital propre	8'517'833.22	8'893'914.64

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'134'384.19	147'410.65	1'254'700.00	77'500.00	1'219'029.62	120'124.20
1 Ordre et sécurité publics, défense	381'411.10	65'786.98	383'950.00	48'500.00	372'808.10	55'317.01
2 Formation	1'271'098.28	46'497.89	1'245'050.00	32'500.00	1'339'232.91	90'949.55
3 Culture, sports et loisirs, église	452'573.43	14'800.00	472'650.00	6'300.00	461'639.16	6'300.00
4 Santé	320'937.48	-	335'400.00	-	333'422.49	-
5 Prévoyance sociale	1'518'769.43	633'502.25	1'665'150.00	643'650.00	1'599'121.09	641'927.85
6 Trafic et télécommunications	1'599'926.39	664'356.25	1'811'300.00	512'500.00	1'582'664.46	590'592.15
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'285'029.85	927'515.90	1'267'200.00	963'750.00	1'145'085.09	968'219.81
8 Economie publique	454'655.50	417'467.88	452'600.00	434'000.00	485'158.87	416'709.46
9 Finances et impôts	307'474.66	6'451'876.37	176'800.00	6'009'450.00	244'874.64	6'367'925.58
Total des charges et des revenus	8'726'260.31	9'369'214.17	9'064'800.00	8'728'150.00	8'783'036.43	9'258'065.61
Excédent de charges		-		336'650.00		-
Excédent de revenus	642'953.86		-		475'029.18	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2024

Budget 2025

Compte 2025

	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	2'188'268.35		2'397'100.00		2'298'221.30	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'871'188.64		1'946'550.00		1'759'369.03	
33 Amortissements du patrimoine administratif	767'961.10		971'300.00		850'297.05	
34 Charges financières	55'465.40		53'300.00		55'242.95	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	27'443.49		37'250.00		13'423.17	
36 Charges de transferts	3'193'033.33		3'178'550.00		3'254'432.93	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	622'900.00		480'750.00		552'050.00	
40 Revenus fiscaux		6'142'429.75		5'996'500.00		6'310'676.08
41 Patentes et concessions		76'555.04		73'800.00		79'922.40
42 Taxes		1'321'320.37		1'217'900.00		1'284'665.99
43 Revenus divers		461.90		2'000.00		13'074.40
44 Revenus financiers		481'591.54		187'800.00		210'847.54
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		111'295.01		132'850.00		112'370.93
46 Revenus de transferts		612'660.56		636'550.00		694'458.27
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		622'900.00		480'750.00		552'050.00
Total des charges et des revenus	8'726'260.31	9'369'214.17	9'064'800.00	8'728'150.00	8'783'036.43	9'258'065.61
Excédent de charges		-		336'650.00		-
Excédent de revenus	642'953.86		-		475'029.18	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	106'028.85	5'000.00	210'000.00	-	97'614.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	90'522.05	-	-	-	1'372'159.05	200'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	137'903.50	4'200.00	50'000.00	-	55'200.00	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	220'229.60	-	490'000.00	-	312'739.40	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	420'367.10	85'190.00	280'000.00	78'000.00	273'028.80	74'636.00
8 Economie publique	-	21'000.00	30'000.00	21'000.00	-	64'200.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	975'051.10	115'390.00	1'060'000.00	99'000.00	2'110'741.25	338'836.00
Excédent de dépenses		859'661.10		961'000.00		1'771'905.25
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	856'862.05		570'000.00		1'875'878.90	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	118'189.05		240'000.00		112'954.15	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		250'000.00		121'908.20	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		89'390.00		78'000.00		274'636.00
64 Remboursement de prêts		21'000.00		21'000.00		64'200.00
65 Transferts de participations		5'000.00		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	975'051.10	115'390.00	1'060'000.00	99'000.00	2'110'741.25	338'836.00
Excédent de dépenses		859'661.10		961'000.00		1'771'905.25
Excédent de recettes	-		-		-	

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	18.1%	25.8%	22.0%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	156.9%	71.0%	99.1%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.6%	-0.6%	-0.6%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	47.6%	53.6%	50.6%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	11.8%	22.3%	17.4%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	8.4%	9.5%	8.9%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes I par habitant	762	1115	939

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	15.4%	14.5%	14.9%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée primaire
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant	Assemblée primaire				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire		décision du :		décision du :				
1404.09	Projet centre du Village	960000	09.12.2019	18.12.2019	400000	15.01.2021		25.02.20216	1'360'000	1278690	81'310	25.02.2028
1404.00	Rehaussement bât. Scolaire	1'200'000	20.11.2023	19.12.2023					1'200'000	1'183'825	16'175	19.12.2033
1401.03	Aménagement rond-point au Marais	300'000	20.11.2023	19.12.2023					300'000	59'814	240'186	19.12.2033
1404.10	Parking semi enterré	2'000'000	20.11.2023	19.12.2023					2'000'000		2'000'000	19.12.2033

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	8'517'833	488'452	112'372	8'893'914
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-225'223	13'423	112'372	-324'171
291	Fonds classés dans le capital propre	72'697			72'697
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	8'670'359	475'029		9'145'388

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2089.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	300'000	50'000		350'000
					-
					-

Total provisions à court terme		-	-	-	-
Total provisions à long terme		300'000	50'000	-	350'000
Total des provisions		300'000	50'000	-	350'000

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
esr multimedia SA	577	0.962%	57'700	-	30'000	30'000
OIKEN SA	609	0.677%	609'000	4'905	500'000	500'000
COMBA Energies SA	18	18.000%	18'000	1'800	121'255	97'005
Anzère tourisme SA	600	20.690%	60'000	-	45'000	40'000
FMV SA	868	0.0430%	43'400	1'447	1	1
BCVs	150			578	7'366	7'366
NV Remontées mécaniques SA					1	1
CCF SA					1	1
Télé Anzère SA					1	1
Sion Tourisme SA	100	1	1'000	-	10'000	1'000
Fondation						
Société coopérative						
Sté de Laiterie				-	92'000	92'000
CCS						1
Divers						

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	823'488			823'488	-	823'488	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	2'035'400	190'831		2'226'231	156'231	2'070'000	7%	7.02%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	70'800			70'800	5'000	65'800	7%	7.06%
1403	Autres travaux de génie-civil	884'400	257'689	70'352	1'071'737	77'037	994'700	7%	7.19%
1404	Bâtiments du PA	4'440'300	1'372'159	200'000	5'612'459	449'209	5'163'250	8%	8.00%
1405	Forêts PA	-			-	-	-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	49'300			49'300	17'300	32'000	35%	35.09%
1409	Autres immobilisations corporelles	23'700	55'200		78'900	39'450	39'450	50%	50.00%
1420	Logiciel du PA	-	97'614		97'614	48'814	48'800	50%	50.01%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-			-	-	-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	102'800	15'340	4'284	113'856	57'256	56'600	50%	50.29%
144X	Prêts	338'200		64'200	274'000	-	274'000	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	668'009			668'009		668'009	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	196'200	121'908		318'108	31'808	286'300	10%	10.00%
Total comptes ordinaires		9'632'597	2'110'741	338'836	11'404'503	882'105	10'522'397		
Comptes spécifiques									
(Entreprises électriques, téléphériques et navigation)									
1400.x	Terrains				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1401.x	Routes / voies de communication				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1402.x	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1403.x	Autres travaux de génie-civil				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1404.x	Bâtiments du PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1405.x	Forêts PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1406.x	Biens meubles du PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1409.x	Autres immobilisations corporelles				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1420.x	Logiciel du PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1421.x	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
1429.x	Autres immobilisations incorporelles				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
144X.x	Prêts				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
145X.x	Participation capital social				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
146X.x	Subventions d'investissement				-		-		Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques		-	-	-	-	-	-		
Total immobilisations du PA		9'632'597	2'110'741	338'836	11'404'503	882'105	10'522'397		

Comptes de résultats selon les tâches au net

	Comptes 24	Budget 25	Comptes 25	Diff. C25/C24 en %	Diff B25/C25 en %
0 Administration générale	986'973.54	1'177'200.00	1'098'905.42	11.34	-6.65
1 Ordre et sécurité publics, défense	315'624.12	334'450.00	317'491.09	0.59	-5.07
2 Formation	1'224'600.39	1'212'550.00	1'248'283.36	1.93	2.95
3 Culture, sports et loisirs, église	437'773.43	466'350.00	455'339.16	4.01	-2.36
4 Santé	320'937.48	335'400.00	333'422.49	3.89	-0.59
5 Prévoyance sociale	885'267.18	1'021'500.00	957'193.24	8.12	-6.30
6 Trafic et télécommunications	935'570.14	1'298'800.00	992'072.31	6.04	-23.62
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	357'513.95	303'450.00	176'865.28	-50.53	-41.72
8 Economie publique	37'187.62	18'600.00	68'449.41	84.07	268.01
9 Finances et impôts	-6'144'401.71	-5'832'650.00	-6'123'050.94	-0.35	4.98
Excédent de charges et revenus (-)	-642'953.86	335'650.00	-475'029.18		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				0	ADMINISTRATION GENERALE				
1,134,384.19		1,254,700			Charges	1,219,029.62		-35,670	-2.84
147,410.65		77,500			Revenus		120,124.20	42,624	55.00
-986,973.54		-1,177,200			Excédent de charges		1,098,905.42		
				01	Législatif et exécutif				
178,190.65		213,100			Charges	220,309.75		7,210	3.38
-178,190.65		-213,100			Excédent de charges		220,309.75		
				011	Législatif				
10,998.95		10,400			Charges	5,736.75		-4,663	-44.84
-10,998.95		-10,400			Excédent de charges		5,736.75		
				011	Législatif				
7,700.00		9,000		3000.04	Indemnités bureau de vote	4,700.00		-4,300	-47.78
212.00		200		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	137.60		-62	-31.20
39.00		50		3053.01	Cotisations LAA	43.90		-6	-12.20
80.60		100		3054.01	Cotisations CIVAF	58.40		-42	-41.60
		50		3055.01	Cotisations LAMal			-50	
2,967.35		1,000		3130.08	Frais mise sous pli votations - élections	796.85		-203	-20.32
				012	Exécutif				
167,191.70		202,700			Charges	214,573.00		11,873	5.86
-167,191.70		-202,700			Excédent de charges		214,573.00		
				012	Exécutif				
124,216.00		153,200		3000.01	Rétribution Conseil municipal	166,910.00		13,710	8.95
18,000.00		19,900		3001.01	Frais de représentation	16,200.00		-3,700	-18.59
7,181.85		8,300		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	9,148.95		849	10.23
8,361.00		9,700		3052.01	Cotisations LPP	8,142.60		-1,557	-16.06
1,398.75		600		3053.01	Cotisations LAA	1,564.25		964	160.71
3,234.10		4,300		3054.01	Cotisations CIVAF	4,172.30		-128	-2.97
		4,700		3055.01	Cotisations LAMal	4,081.25		-619	-13.16
4,800.00		2,000		3099.01	Autres charges de personnel	4,353.65		2,354	117.68
				02	Services généraux				
956,193.54		1,041,600			Charges	998,719.87		-42,880	-4.12
147,410.65		77,500			Revenus		120,124.20	42,624	55.00
-808,782.89		-964,100			Excédent de charges		878,595.67		
				022	Services généraux				
693,783.75		723,500			Charges	729,077.57		5,578	0.77
100,719.95		55,900			Revenus		82,604.20	26,704	47.77
-593,063.80		-667,600			Excédent de charges		646,473.37		
				022	Services généraux				
540.00		1,800		3000.02	Indemnités des commissions	1,200.00		-600	-33.33
271,726.75		270,350		3010.01	Traitement du personnel administratif	288,344.60		17,995	6.66
15,708.35		17,700		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	17,464.90		-235	-1.33
24,988.25		29,100		3052.01	Cotisations LPP	30,505.60		1,406	4.83
2,505.85		11,150		3053.01	Cotisations LAA	2,463.05		-8,687	-77.91

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
6,293.20		7,500	3054.01	Cotisations CIVAF		7,437.55		-62	-0.83
6,916.50		8,300	3055.01	Cotisations LAMal		8,203.00		-97	-1.17
1,109.10		17,000	3099.01	Autres charges de personnel		19,589.85		2,590	15.23
8,013.67		11,000	3100.01	Fournitures de bureau		7,638.84		-3,361	-30.56
4,155.60		7,500	3102.01	Imprimés, publications, bo		6,014.50		-1,486	-19.81
3,862.00		2,000	3110.01	Mobilier et appareils de bureau		1,435.80		-564	-28.21
4,323.35		6,000	3113.01	Matériel informatique		1,499.90		-4,500	-75.00
25,780.96		20,000	3130.01	Frais de réception et représentation		22,015.67		2,016	10.08
6,821.04		7,000	3130.03	Frais de téléphone et multimédia		11,360.60		4,361	62.29
7,026.60		6,700	3130.04	Frais de ligne pour ordinateurs		6,654.60		-45	-0.68
6,807.46		7,000	3130.05	Frais d'encaissement et de contentieux		7,651.85		652	9.31
19,433.80		16,000	3130.07	Frais de port et CCP		15,346.73		-653	-4.08
414.82		1,000	3130.17	Frais bancaires		272.28		-728	-72.77
13,404.40		14,000	3132.01	Frais fiduciaires		16,755.50		2,756	19.68
30,690.95		25,000	3132.02	Frais d'assistance juridique & technique		25,793.10		793	3.17
35,638.40		40,000	3132.05	Frais informatiques		21,599.15		-18,401	-46.00
		15,000	3132.10	Frais délégué protection des données				-15,000	
11,994.40		12,000	3134.01	Primes d'assurances		12,079.20		79	0.66
4,247.50		5,000	3137.01	Impôt cantonal		4,510.45		-490	-9.79
3,861.50		5,000	3150.01	Frais entr. mobilier & appareils bureau		4,358.35		-642	-12.83
82,527.35		72,400	3158.01	Services informatiques		80,899.10		8,499	11.74
494.30		600	3170.01	Frais de déplacement et autres frais		1,372.20		772	128.70
1,145.65		2,000	3199.01	Frais divers		19,440.30		17,440	872.02
3,000.00			3320.90	Amortissements études, plans					
4,170.00		4,400	3632.20	Participation district de Sion		4,386.00		-14	-0.32
72,346.70		70,000	3632.23	Part Grimisuat salaires personnel		71,486.20		1,486	2.12
5,435.30		6,000	3636.01	Cotisations aux associations		5,420.70		-579	-9.66
8,400.00		5,000	3636.02	Dons divers		5,878.00		878	17.56
4,400.00		4,400	4240.09	Prestations admin. Comba & Sionne SA			4,400.00		
469.00		500	4250.03	Ventes diverses			255.00	-245	-49.00
47,389.05			4260.01	Indemnités perte de gain			17,874.80	17,875	
1,000.00		2,000	4270.01	Amendes				-2,000	
461.90		2,000	4309.01	Emoluments et contributions diverses			13,074.40	11,074	553.72
8,000.00		8,000	4612.01	Part. bourgeoisie aux frais admininstr.			8,000.00		
39,000.00		39,000	4930.01	Imputations internes pour frais admin.			39,000.00		
			029	Immeubles administratifs					
262,409.79		318,100		Charges		269,642.30		-48,458	-15.23
46,690.70		21,600		Revenus			37,520.00	15,920	73.70
-215,719.09		-296,500		Excédent de charges			232,122.30		
			029	Immeubles administratifs					
13,077.20		17,400	3010.03	Traitement du personnel d'entretien		11,566.70		-5,833	-33.52
856.50		1,150	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC		749.30		-401	-34.84
1,424.20		1,850	3052.01	Cotisations LPP		1,320.60		-529	-28.62
145.90		100	3053.01	Cotisations LAA		105.90		6	5.90
363.50		500	3054.01	Cotisations CIVAF		316.50		-184	-36.70
402.80		500	3055.01	Cotisations LAMal		350.70		-149	-29.86
9,167.44		14,000	3120.01	Electricité		5,667.50		-8,333	-59.52
2,778.40		3,000	3120.02	Combustibles		2,598.70		-401	-13.38

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025			Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
5,085.20		5,600	3134.01	Primes d'assurances	5,569.70		-30	-0.54
21,179.80		22,000	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments	11,182.70		-10,817	-49.17
168,436.95		168,600	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	155,000.00		-13,600	-8.07
2,500.00		2,500	3300.60	Amort. ordinaire machines, véhicules,panneaux solaires	1,600.00		-900	-36.00
23,191.90		80,900	3320.90	Amortissements études, plans	61,714.00		-19,186	-23.72
13,800.00			3910.01	Imput. internes prestations de services	11,900.00		11,900	
3,470.70			4260.03	Rbst de particuliers				
37,370.00		15,600	4470.05	Revenus locations		31,620.00	16,020	102.69
5,850.00		6,000	4472.01	Revenus locations salles communales		5,900.00	-100	-1.67

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE				
381,411.10		383,950			Charges	372,808.10		-11,142	-2.90
65,786.98		48,500			Revenus		55,317.01	6,817	14.06
-315,624.12		-335,450			Excédent de charges		317,491.09		
				11	Sécurité publique				
163,125.39		163,000			Charges	163,441.82		442	0.27
		3,000			Revenus		2,290.00	-710	-23.67
-163,125.39		-160,000			Excédent de charges		161,151.82		
				111	Police				
163,125.39		163,000			Charges	163,441.82		442	0.27
		3,000			Revenus		2,290.00	-710	-23.67
-163,125.39		-160,000			Excédent de charges		161,151.82		
				111	Police				
1,671.65		2,000		3611.01	Part. réseau communication Polycom	1,719.40		-281	-14.03
161,453.74		161,000		3632.02	Participation police intercommunale	161,722.42		722	0.45
		3,000		4270.01	Amendes		2,290.00	-710	-23.67
				12	Justice				
44,833.40		34,900			Charges	39,600.20		4,700	13.47
22,950.93		5,000			Revenus		15,663.16	10,663	213.26
-21,882.47		-29,900			Excédent de charges		23,937.04		
				120	Justice commune				
30,080.10		12,900			Charges	22,577.55		9,678	75.02
22,950.93		5,000			Revenus		15,663.16	10,663	213.26
-7,129.17		-7,900			Excédent de charges		6,914.39		
				120	Justice commune				
26,910.00		11,000		3000.03	Indemnités autorités judiciaires	18,190.00		7,190	65.36
1,754.30		700		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	62.45		-638	-91.08
305.05		50		3053.01	Cotisations LAA	169.20		119	238.40
741.15		300		3054.01	Cotisations CIVAF	31.70		-268	-89.43
369.60		350		3055.01	Cotisations LAMal	560.25		210	60.07
		250		3100.01	Fournitures de bureau	383.95		134	53.58
		250		3130.07	Frais de port et CCP			-250	
				3199.01	Frais divers	3,180.00		3,180	
22,950.93		5,000		4210.05	Emoluments juge de commune		15,663.16	10,663	213.26
				122	Autorité de protection enfant et adulte				
14,753.30		22,000			Charges	17,022.65		-4,977	-22.62
-14,753.30		-22,000			Excédent de charges		17,022.65		
				122	Autorité de protection enfant et adulte				
11,549.80		12,000		3631.20	Participation APEA cantonale	17,022.65		5,023	41.86
3,203.50		10,000		3632.01	Participation APEA intercommunale			-10,000	
				14	Questions juridiques				
107,853.00		84,550			Charges	100,051.95		15,502	18.33

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
21,290.00		20,000			Revenus		14,516.70	-5,483	-27.42
-86,563.00		-64,550			Excédent de charges		85,535.25		
				140	Questions juridiques				
107,853.00		84,550			Charges	100,051.95		15,502	18.33
21,290.00		20,000			Revenus		14,516.70	-5,483	-27.42
-86,563.00		-64,550			Excédent de charges		85,535.25		
				140	Questions juridiques				
555.00		2,000		3000.02	Indemnités des commissions	800.00		-1,200	-60.00
12,688.70		15,300		3010.01	Traitement du personnel administratif	13,745.95		-1,554	-10.16
834.95		1,000		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	925.50		-75	-7.45
145.10		50		3053.01	Cotisations LAA	135.30		85	170.60
352.75		400		3054.01	Cotisations CIVAF	391.05		-9	-2.24
390.80		500		3055.01	Cotisations LAMal	423.40		-77	-15.32
1,463.15		100		3100.01	Fournitures de bureau			-100	
6,392.00		6,000		3101.03	Part cantonale docus identités & séjours	4,701.90		-1,298	-21.64
				3130.03	Frais de téléphone et multimédia	194.60		195	
57,752.25		35,000		3132.03	Frais de conservation du cadastre	42,934.00		7,934	22.67
23,654.15		20,000		3132.05	Frais informatiques	32,041.10		12,041	60.21
3,624.15		4,000		3150.01	Frais entr. mobilier & appareils bureau	3,759.15		-241	-6.02
		200		3170.01	Frais de déplacement et autres frais			-200	
6,659.00		8,000		4210.02	Emoluments cadastraux		5,413.70	-2,586	-32.33
10,131.00		10,000		4210.03	Emoluments cartes ident. & permis séjour		7,603.00	-2,397	-23.97
4,500.00		2,000		4210.04	Emoluments octroi droit de cité		1,500.00	-500	-25.00
				15	Service du feu				
53,172.89		85,700			Charges	55,821.05		-29,879	-34.86
21,546.05		20,500			Revenus		22,847.15	2,347	11.45
-31,626.84		-65,200			Excédent de charges		32,973.90		
				150	Service du feu				
3,708.95		20,000			Charges	4,269.20		-15,731	-78.65
21,546.05		19,000			Revenus		19,047.15	47	0.25
		-1,000			Excédent de charges				
17,837.10					Excédent de revenus	14,777.95			
				150	Service du feu				
3,708.95		20,000		3143.01	Entretien bornes hydrantes	4,269.20		-15,731	-78.65
21,546.05		19,000		4200.01	Taxe d'exemption service du feu		19,047.15	47	0.25
				151	Service du feu, organ. intercommunale				
49,463.94		65,700			Charges	51,551.85		-14,148	-21.53
		1,500			Revenus		3,800.00	2,300	153.33
-49,463.94		-64,200			Excédent de charges		47,751.85		
				151	Service du feu, organ. intercommunale				
47,463.94		63,700		3632.03	Part. au CSI Adret & chargé de sécurité	49,551.85		-14,148	-22.21
2,000.00		2,000		3900.01	Imput. internes matériel et marchandises	2,000.00			
		1,500		4631.01	Subvention service du feu		3,800.00	2,300	153.33
				16	Défense				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
12,426.42	15,800		Charges	13,893.08		-1,907	-12.07
-12,426.42	-15,800		Excédent de charges		13,893.08		
		161	Défense militaire				
1,700.00	1,700		Charges	1,700.00			
-1,700.00	-1,700		Excédent de charges		1,700.00		
		161	Défense militaire				
1,700.00	1,700	3612.04	Participation au stand de tir	1,700.00			
		162	Défense civile				
4,516.95	5,600		Charges	4,663.10		-937	-16.73
-4,516.95	-5,600		Excédent de charges		4,663.10		
		162	Défense civile				
1,000.00	1,300	3120.01	Electricité	1,300.00			
3,000.00	3,000	3134.01	Primes d'assurances	3,000.00			
280.40	1,000	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments			-1,000	
236.55	300	3611.02	Part. système d'alarm Polyalert	363.10		63	21.03
		163	EMCR				
6,209.47	8,500		Charges	7,529.98		-970	-11.41
-6,209.47	-8,500		Excédent de charges		7,529.98		
		163	EMCR				
6,209.47	8,500	3632.14	Etat-Major de conduite régionale Adret	7,529.98		-970	-11.41

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				2	FORMATION				
1,271,098.28		1,245,050			Charges	1,339,232.91		94,183	7.56
46,497.89		32,500			Revenus		90,949.55	58,450	179.84
-1,224,600.39		-1,212,550			Excédent de charges		1,248,283.36		
				21	Scolarité obligatoire				
1,213,301.68		1,186,250			Charges	1,280,169.59		93,920	7.92
33,373.34		21,900			Revenus		76,502.55	54,603	249.33
-1,179,928.34		-1,164,350			Excédent de charges		1,203,667.04		
				212	Degré primaire				
604,360.08		616,400			Charges	588,595.01		-27,805	-4.51
17,228.55		10,100			Revenus		17,760.00	7,660	75.84
-587,131.53		-606,300			Excédent de charges		570,835.01		
				212	Degré primaire				
480.00	3,000	3000.02			Indemnités des commissions	1,440.00		-1,560	-52.00
9.70	100	3050.01			Cotisations AVS/AI/AC	78.60		-21	-21.40
2.00		3053.01			Cotisations LAA	13.45		13	
5.00	50	3054.01			Cotisations CIVAF	33.40		-17	-33.20
1,345.84	1,000	3100.01			Fournitures de bureau	605.35		-395	-39.47
5,250.00	5,600	3104.01			Matériel scolaire	5,550.00		-50	-0.89
		3110.01			Mobilier et appareils de bureau	481.05		481	
	10,000	3113.01			Matériel informatique			-10,000	
	300	3130.03			Frais de téléphone et multimédia	198.91		-101	-33.70
4,466.00	5,000	3130.10			Frais activités sportives et éducatives	1,150.00		-3,850	-77.00
12,083.00		3130.11			Frais de transports H	13,647.00		13,647	
996.00	1,000	3134.01			Primes d'assurances	996.00		-4	-0.40
6,019.30	6,000	3150.01			Frais entr. mobilier & appareils bureau	-892.90		-6,893	-114.88
	500	3199.01			Frais divers			-500	
473,130.85	494,000	3631.07			Participation au traitement du personnel enseignant H	464,218.80		-29,781	-6.03
95,172.39	84,450	3632.05			Part. au centre scolaire intercommunal	95,675.35		11,225	13.29
5,400.00	5,400	3632.24			Frais d'écolage Harmos	5,400.00			
17,228.55	10,100	4631.02			Subvention matériel scolaire H		17,760.00	7,660	75.84
				213	Degré secondaire I				
					CO				
339,260.75		320,000			Charges	303,347.40		-16,653	-5.20
11,682.00		11,800			Revenus		21,507.25	9,707	82.26
-327,578.75		-308,200			Excédent de charges		281,840.15		
				213	Degré secondaire I				
					CO				
3,494.45	2,900	3104.01			Matériel scolaire	2,800.00		-100	-3.45
51,873.00	58,500	3130.12			Frais de transports et repas	53,164.00		-5,336	-9.12
2,340.00	2,400	3612.05			Subventions canton. rétrocédées aux CO	5,230.00		2,830	117.92
142,325.30	127,900	3631.08			Participation au traitement du personnel enseignant CO	96,162.40		-31,738	-24.81
139,228.00	128,300	3632.06			Participation aux C.O. Sion	145,991.00		17,691	13.79
8,352.00	9,200	4260.06			Participation des parents aux repas		8,631.00	-569	-6.18
3,330.00	2,600	4631.03			Subvention matériel scolaire CO		12,876.25	10,276	395.24

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
269,680.85	249,850	217	Bâtiments scolaires	388,227.18		138,377	55.38
4,462.79			Charges		37,235.30	37,235	
-265,218.06	-249,850		Revenus		350,991.88		
			Excédent de charges				
50,650.75	62,100	217	Bâtiments scolaires				
3,291.35	4,100	3010.03	Traitement du personnel d'entretien	93,780.95		31,681	51.02
4,978.55	6,800	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	5,946.05		1,846	45.03
556.35	250	3052.01	Cotisations LPP	9,742.80		2,943	43.28
1,408.10	1,700	3053.01	Cotisations LAA	862.35		612	244.94
1,539.40	1,900	3054.01	Cotisations CIVAF	2,512.15		812	47.77
22,616.76	13,000	3055.01	Cotisations LAMal	2,856.05		956	50.32
	2,000	3101.01	Matériel d'exploitation et équipement	12,522.85		-477	-3.67
18,698.11	20,500	3111.05	Equipements sportifs	7,394.04		5,394	269.70
14,692.25	22,100	3120.01	Electricité	19,732.04		-768	-3.75
5,866.20	6,900	3120.02	Combustibles	12,504.50		-9,596	-43.42
28,047.08		3134.01	Primes d'assurances	7,272.70		373	5.40
31,513.90	30,000	3144.00	Frais d'aménagement Cour verte	2,050.50		2,051	
30,622.05	78,500	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments	41,691.15		11,691	38.97
55,200.00		3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	121,859.05		43,359	55.23
		3910.01	Imput. internes prestations de services	47,500.00		47,500	
		4260.01	Indemnités perte de gain		1,235.30	1,235	
		4636.00	Subv. Radix cour verte		36,000.00	36,000	
4,462.79		4637.00	Subventions des ménages privés				
13,742.80	17,900	22	Ecoles spécialisées	12,520.77		-5,379	-30.05
	100		Charges			-100	
-13,742.80	-17,800		Revenus		12,520.77		
			Excédent de charges				
13,742.80	17,900	220	Ecoles spécialisées	12,520.77		-5,379	-30.05
	100		Charges			-100	
-13,742.80	-17,800		Revenus		12,520.77		
			Excédent de charges				
		220	Ecoles spécialisées				
	4,400	3631.09	Contrib. pour élèves en institutionsspécialisées			-4,400	
13,742.80	13,500	3631.15	Part. aux frais de transport élèves ensituation de handicap	12,520.77		-979	-7.25
	100	4631.09	Subv. mat. scolaire écoles spécialisées			-100	
12,791.00	10,000	23	Formation professionnelle initiale	12,473.00		2,473	24.73
6,395.50	5,000		Charges		6,236.50	1,237	24.73
-6,395.50	-5,000		Revenus		6,236.50		
			Excédent de charges				
12,791.00	10,000	230	Formation professionnelle initiale	12,473.00		2,473	24.73
6,395.50	5,000		Charges		6,236.50	1,237	24.73
-6,395.50	-5,000		Revenus		6,236.50		
			Excédent de charges				
		230	Formation professionnelle initiale				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
12,791.00	10,000	3634.02	Part. frais de transport apprentis			12,473.00		2,473	24.73
6,395.50	5,000	4631.04	Subvention frais de transport apprentis				6,236.50	1,237	24.73
		25	Ecole de formation générale						
14,050.00	11,000		Charges			16,421.00		5,421	49.28
6,729.05	5,500		Revenus				8,210.50	2,711	49.28
-7,320.95	-5,500		Excédent de charges				8,210.50		
		251	Ecole de maturité gymnasiale						
14,050.00	11,000		Charges			16,421.00		5,421	49.28
6,729.05	5,500		Revenus				8,210.50	2,711	49.28
-7,320.95	-5,500		Excédent de charges				8,210.50		
		251	Ecole de maturité gymnasiale						
14,050.00	11,000	3634.03	Part. frais de transport étudiants			16,421.00		5,421	49.28
6,729.05	5,500	4631.05	Subvention frais de transport étudiants				8,210.50	2,711	49.28
		27	Hautes écoles						
4,386.00	4,400		Charges			4,383.00		-17	-0.39
-4,386.00	-4,400		Excédent de charges				4,383.00		
		273	Hautes écoles spécialisées						
4,386.00	4,400		Charges			4,383.00		-17	-0.39
-4,386.00	-4,400		Excédent de charges				4,383.00		
		273	Hautes écoles spécialisées						
4,386.00	4,400	3631.17	Part. aux frais d'exploitation HES-SO			4,383.00		-17	-0.39
		29	Autres système éducatifs						
12,826.80	15,500		Charges			13,265.55		-2,234	-14.42
-12,826.80	-15,500		Excédent de charges				13,265.55		
		291	Administration						
11,400.00	14,000		Charges			11,800.00		-2,200	-15.71
-11,400.00	-14,000		Excédent de charges				11,800.00		
		291	Administration						
11,400.00	14,000	3637.02	Subvention apprentis et étudiants			11,800.00		-2,200	-15.71
		299	Formation non-mentionnée ailleurs						
1,426.80	1,500		Charges			1,465.55		-34	-2.30
-1,426.80	-1,500		Excédent de charges				1,465.55		
		299	Formation non-mentionnée ailleurs						
1,039.00	1,100	3632.13	Participation au loyer CIO Sion			1,066.40		-34	-3.05
387.80	400	3636.06	Subvention formation adultes			399.15		-1	-0.21

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE				
452,573.43	472,650		Charges	461,639.16		-11,011	-2.33
14,800.00	6,300		Revenus		6,300.00		
-437,773.43	-466,350		Excédent de charges		455,339.16		
		32	Culture, autres				
101,858.91	147,000		Charges	89,657.61		-57,342	-39.01
-101,858.91	-147,000		Excédent de charges		89,657.61		
		329	Culture, autres				
101,858.91	147,000		Charges	89,657.61		-57,342	-39.01
-101,858.91	-147,000		Excédent de charges		89,657.61		
		329	Culture, autres				
4,555.00	5,500	3000.02	Indemnités des commissions	4,140.00		-1,360	-24.73
137.55	200	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	157.30		-43	-21.35
23.40		3053.01	Cotisations LAA	38.55		39	
58.40	50	3054.01	Cotisations CIVAF	66.70		17	33.40
	50	3055.01	Cotisations LAMal			-50	
600.00	2,000	3119.01	Oeuvres d'art			-2,000	
5,818.45		3120.01	Electricité	2,493.45		2,493	
19,016.21	20,000	3130.02	Frais de manifestation	13,261.51		-6,738	-33.69
1,180.90	1,300	3134.01	Primes d'assurances	1,302.20		2	0.17
51,100.00	51,100	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	47,100.00		-4,000	-7.83
1,500.00	48,800	3300.90	Amortissement ordinaire œuvres d'art	750.00		-48,050	-98.46
17,869.00	18,000	3636.04	Subv. stés culturelles & écoles musique	20,347.90		2,348	13.04
		33	Médias				
22,300.00			Charges	38,700.00		38,700	
-22,300.00			Excédent de charges		38,700.00		
		332	Mass media				
22,300.00			Charges	38,700.00		38,700	
-22,300.00			Excédent de charges		38,700.00		
		332	Mass media				
22,300.00		3300.90	Amortissement ordinaire œuvres d'art	38,700.00		38,700	
		34	Sport et loisirs				
215,179.03	194,500		Charges	211,125.30		16,625	8.55
8,500.00			Revenus				
-206,679.03	-194,500		Excédent de charges		211,125.30		
		341	Sports				
82,402.78	64,500		Charges	61,980.05		-2,520	-3.91
-82,402.78	-64,500		Excédent de charges		61,980.05		
		341	Sports				
592.30	600	3134.01	Primes d'assurances	582.70		-17	-2.88
39,586.98	20,000	3140.02	Entretien places de sports	17,133.35		-2,867	-14.33
9,203.50	9,200	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	8,500.00		-700	-7.61

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
15,420.00	13,700	3636.05	Subvention stés sportives	15,564.00		1,864	13.61
17,600.00	21,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	20,200.00		-800	-3.81
		342	Loisirs				
132,776.25	130,000		Charges	149,145.25		19,145	14.73
8,500.00			Revenus				
-124,276.25	-130,000		Excédent de charges		149,145.25		
		342	Loisirs				
47,676.25	25,000	3140.01	Entretien places et fontaines	31,231.50		6,232	24.93
	20,000	3141.05	Entretien chemins pédestres, cyclo, VTT	1,813.75		-18,186	-90.93
10,000.00	10,000	3900.01	Imput. internes matériel et marchandises	10,000.00			
75,100.00	75,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	106,100.00		31,100	41.47
8,500.00		4634.00	Subventions des entreprises publiques				
		35	Eglises et affaires religieuses				
113,235.49	131,150		Charges	122,156.25		-8,994	-6.86
6,300.00	6,300		Revenus		6,300.00		
-106,935.49	-124,850		Excédent de charges		115,856.25		
		350	Eglise catholique romaine				
102,235.49	120,150		Charges	109,966.25		-10,184	-8.48
6,300.00	6,300		Revenus		6,300.00		
-95,935.49	-113,850		Excédent de charges		103,666.25		
		350	Eglise catholique romaine				
840.00	600	3000.02	Indemnités des commissions	540.00		-60	-10.00
12.95	50	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	7.90		-42	-84.20
2.70		3053.01	Cotisations LAA	5.00		5	
6.70		3054.01	Cotisations CIVAF	3.30		3	
1,537.50	1,600	3120.01	Electricité	1,650.00		50	3.13
4,478.95	7,000	3120.02	Combustibles	4,732.80		-2,267	-32.39
10,428.95	11,000	3130.02	Frais de manifestation	12,694.95		1,695	15.41
5,831.40	6,500	3134.01	Primes d'assurances	6,491.10		-9	-0.14
1,062.60	5,000	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments	728.95		-4,271	-85.42
1,500.00	1,400	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	1,300.00		-100	-7.14
76,533.74	87,000	3632.15	Paroisse catholique Arbaz	81,812.25		-5,188	-5.96
6,300.00	6,300	4470.02	Revenus location clocher église		6,300.00		
		351	Eglise réformée évangélique				
11,000.00	11,000		Charges	12,190.00		1,190	10.82
-11,000.00	-11,000		Excédent de charges		12,190.00		
		351	Eglise réformée évangélique				
11,000.00	11,000	3632.16	Paroisse protestante de Sion	12,190.00		1,190	10.82

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
320,937.48	335,400	4	SANTE	333,422.49		-1,978	-0.59
-320,937.48	-335,400		Charges		333,422.49		
			Excédent de charges				
130,082.23	115,000	41	Hôpitaux, homes médicalisés	128,949.14		13,949	12.13
-130,082.23	-115,000		Charges		128,949.14		
			Excédent de charges				
130,082.23	115,000	412	Homes médicalisés et maison pour personnes âgées	128,949.14		13,949	12.13
-130,082.23	-115,000		Charges		128,949.14		
			Excédent de charges				
130,082.23	115,000	412	Homes médicalisés et maison pour personnes âgées	128,949.14		13,949	12.13
		3634.04	Participation aux soins longue durée				
136,022.70	160,800	42	Soins ambulatoires	150,857.00		-9,943	-6.18
-136,022.70	-160,800		Charges		150,857.00		
			Excédent de charges				
134,522.70	159,300	421	Soins ambulatoires	149,357.00		-9,943	-6.24
-134,522.70	-159,300		Charges		149,357.00		
			Excédent de charges				
134,522.70	159,300	421	Soins ambulatoires	149,357.00		-9,943	-6.24
		3632.08	Participation au CMS Sion-Hérens-Conthey				
1,500.00	1,500	422	Services de sauvetage	1,500.00			
-1,500.00	-1,500		Charges		1,500.00		
			Excédent de charges				
1,500.00	1,500	422	Services de sauvetage	1,500.00			
		3612.01	Participation secours régional Anzère				
34,515.20	32,000	43	Prévention	32,686.45		686	2.15
-34,515.20	-32,000		Charges		32,686.45		
			Excédent de charges				
34,515.20	32,000	433	Service médical scolaire	32,686.45		686	2.15
-34,515.20	-32,000		Charges		32,686.45		
			Excédent de charges				
1,782.60	2,000	433	Service médical scolaire	1,436.15		-564	-28.19
32,732.60	30,000	3631.12	Participation aux frais santé scolaire	31,250.30		1,250	4.17
		3637.01	Part. aux frais dentaires scolaires				
20,317.35	27,600	49	Santé publique non mentionnée ailleurs	20,929.90		-6,670	-24.17
-20,317.35	-27,600		Charges		20,929.90		
			Excédent de charges				
20,317.35	27,600	490	Santé publique	20,929.90		-6,670	-24.17
-20,317.35	-27,600		Charges		20,929.90		
			Excédent de charges				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%
		490	Santé publique				
1,560.00	2,600	3000.02	Indemnités des commissions	2,040.00		-560	-21.54
60.40	100	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	106.10		6	6.10
12.00		3053.01	Cotisations LAA	19.10		19	
30.00	50	3054.01	Cotisations CIVAF	45.10		-5	-9.80
	50	3055.01	Cotisations LAMal			-50	
	1,800	3611.03	Soins dentaires	200.00		-1,600	-88.89
18,654.95	23,000	3631.04	Participation au financement des secourssanitaires	18,519.60		-4,480	-19.48

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		5	PREVOYANCE SOCIALE				
1,518,769.43	1,665,150		Charges	1,599,121.09		-66,029	-3.97
633,502.25	643,650		Revenus		641,927.85	-1,722	-0.27
-885,267.18	-1,021,500		Excédent de charges		957,193.24		
		52	Invalidité				
164,471.66	161,000		Charges	178,157.71		17,158	10.66
-164,471.66	-161,000		Excédent de charges		178,157.71		
		523	Foyers pour invalides				
164,471.66	161,000		Charges	178,157.71		17,158	10.66
-164,471.66	-161,000		Excédent de charges		178,157.71		
		523	Foyers pour invalides				
164,471.66	161,000	3631.02	Participation aux mesures en faveur des handicapés	178,157.71		17,158	10.66
		53	Vieillesse et survivants				
89,998.49	89,600		Charges	96,076.96		6,477	7.23
6,060.00	6,200		Revenus		6,436.00	236	3.81
-83,938.49	-83,400		Excédent de charges		89,640.96		
		531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)				
6,060.00	6,200		Revenus		6,436.00	236	3.81
6,060.00	6,200		Excédent de revenus	6,436.00			
		531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)				
6,060.00	6,200	4631.08	Contribution agence AVS		6,436.00	236	3.81
		532	Prestations complémentaires à l'AVS / AI				
79,826.56	78,500		Charges	92,279.76		13,780	17.55
-79,826.56	-78,500		Excédent de charges		92,279.76		
		532	Prestations complémentaires à l'AVS / AI				
79,826.56	78,500	3631.03	Part. aux prest. complémentaires AVS AI	92,279.76		13,780	17.55
		535	Prestations de vieillesse				
10,171.93	11,100		Charges	3,797.20		-7,303	-65.79
-10,171.93	-11,100		Excédent de charges		3,797.20		
		535	Prestations de vieillesse				
7,171.93	9,000	3130.02	Frais de manifestation	1,694.60		-7,305	-81.17
3,000.00	2,100	3199.02	Cadeaux nonagénaires	2,102.60		3	0.12
		54	Famille et jeunesse				
1,060,943.08	1,181,450		Charges	1,062,444.20		-119,006	-10.07
527,129.60	505,450		Revenus		496,526.90	-8,923	-1.77
-533,813.48	-676,000		Excédent de charges		565,917.30		
		543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires				
2,304.62	3,300		Charges	2,571.26		-729	-22.08
-2,304.62	-3,300		Excédent de charges		2,571.26		
		543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
2,304.62	3,300	3637.05	Part. recouvrement pensions alimentaires			2,571.26		-729	-22.08
		544	Protection de la jeunesse (en général)						
26,793.24	22,500		Charges			43,762.91		21,263	94.50
800.00			Revenus				2,400.00	2,400	
-25,993.24	-22,500		Excédent de charges				41,362.91		
		544	Protection de la jeunesse (en général)						
20,400.00	13,800	3631.05	Participation aux curatelles éducatives			36,900.00		23,100	167.39
6,393.24	8,700	3632.17	Participation animateur socio-culturelintercommunal			6,862.91		-1,837	-21.12
800.00		4260.03	Rbst de particuliers				2,400.00	2,400	
		545	Prestations aux familles (en général)						
1,031,845.22	1,155,650		Charges			1,016,110.03		-139,540	-12.07
526,329.60	505,450		Revenus				494,126.90	-11,323	-2.24
-505,515.62	-650,200		Excédent de charges				521,983.13		
		545	Prestations aux familles (en général)						
24,615.40	20,000	3632.09	Participation aux crèches et garderies			16,592.70		-3,407	-17.04
9,600.00	2,400	3632.25	Part. local consultation parents-enfants			2,400.00			
29,579.00	23,000	3637.03	Subvention Magic Pass			28,403.00		5,403	23.49
25,430.85	25,000	3637.04	Subvention caisse malaide 0-18 ans			23,399.95		-1,600	-6.40
4,223.80	4,700	3637.06	Subvention liée à la taxe au sac			4,721.80		22	0.46
67,900.05	73,000	3637.09	Subvention liée à la taxe eau potable			68,453.35		-4,547	-6.23
9,394.00	5,500	4479.01	Ristourne Télé Anzère Magic Pass				6,089.00	589	10.71
955.00		4612.04	Participation communes pour prestations diverses				1,046.00	1,046	
		5450	Structure d'accueil						
548,062.20		3010.01	Traitement du personnel administratif			558,314.10		558,314	
5,020.10	7,500	3010.03	Traitement du personnel d'entretien					-7,500	
	638,700	3010.04	Traitement personnel structure d'accueil					-638,700	
32,281.40	42,300	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC			34,167.60		-8,132	-19.23
33,083.15	47,350	3052.01	Cotisations LPP			37,299.50		-10,051	-21.23
5,620.50	2,550	3053.01	Cotisations LAA			4,899.60		2,350	92.14
13,775.25	18,000	3054.01	Cotisations CIVAF			14,571.85		-3,428	-19.05
15,533.30	19,950	3055.01	Cotisations LAMal			16,386.80		-3,563	-17.86
5,947.00	3,000	3090.01	Formation & perfection. du personnel			2,150.10		-850	-28.33
832.50	2,000	3099.01	Autres charges de personnel			460.20		-1,540	-76.99
1,637.00	2,000	3100.01	Fournitures de bureau			1,573.96		-426	-21.30
636.29	500	3101.07	Produits de nettoyage & hygiène			706.63		207	41.33
4,922.74	5,000	3104.02	Matériel éducatif et pédagogique			5,600.30		600	12.01
13,173.93	13,000	3105.01	Frais de repas et collations			15,361.14		2,361	18.16
684.20	500	3106.01	Frais pharmacie			-17.60		-518	-103.52
3,461.04	5,000	3110.01	Mobilier et appareils de bureau			2,518.22		-2,482	-49.64
8,287.62	17,500	3111.04	Matériel de cuisine			4,530.78		-12,969	-74.11
4,924.55	5,400	3120.01	Electricité			4,253.05		-1,147	-21.24
3,673.05	5,500	3120.02	Combustibles			3,126.10		-2,374	-43.16
374.15	1,000	3130.03	Frais de téléphone et multimédia			1,442.82		443	44.28
89,093.10	92,900	3130.12	Frais de transports et repas			84,491.30		-8,409	-9.05
2,490.65	2,500	3130.37	Frais loisirs et sortie Arbaz'lète			2,864.50		365	14.58
5,059.30	5,000	3132.05	Frais informatiques			6,959.95		1,960	39.20
937.50	1,100	3134.01	Primes d'assurances			1,058.90		-41	-3.74

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
45,451.80	55,000	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments	44,787.98		-10,212	-18.57
1,711.30	2,000	3150.01	Frais entr. mobilier & appareils bureau	1,871.45		-129	-6.43
322.50	1,300	3199.01	Frais divers	1,260.00		-40	-3.08
11,000.00	11,000	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	10,100.00		-900	-8.18
12,500.00		3910.01	Imput. internes prestations de services	11,400.00		11,400	
75,580.00	75,400	4240.01	Participation des parents aux repas		69,161.00	-6,239	-8.27
194,095.15	192,000	4240.08	Participation des parents frais de garde		188,186.95	-3,813	-1.99
50,432.80		4260.01	Indemnités perte de gain		33,276.10	33,276	
2,220.00	2,550	4631.06	Subv. matériel éducatif petite enfance		2,220.00	-330	-12.94
193,652.65	230,000	4631.10	Subvention salaires structure d'accueil		194,147.85	-35,852	-15.59
		57	Aide sociale et domaine de l'asile				
203,356.20	233,100		Charges	262,442.22		29,342	12.59
100,312.65	132,000		Revenus		138,964.95	6,965	5.28
-103,043.55	-101,100		Excédent de charges		123,477.27		
		572	Aide sociale (économique)				
187,672.84	217,900		Charges	247,695.69		29,796	13.67
100,312.65	132,000		Revenus		138,964.95	6,965	5.28
-87,360.19	-85,900		Excédent de charges		108,730.74		
		572	Aide sociale (économique)				
97,326.50	132,000	3637.07	Avances aide sociale	143,126.10		11,126	8.43
90,346.34	85,900	3637.08	Aide sociale	104,569.59		18,670	21.73
2,400.00		4260.03	Rbst de particuliers				
97,912.65	132,000	4631.12	Subvention aide sociale		138,964.95	6,965	5.28
		574	Fonds cantonal pour l'emploi				
8,724.61	8,200		Charges	9,030.83		831	10.13
-8,724.61	-8,200		Excédent de charges		9,030.83		
		574	Fonds cantonal pour l'emploi				
8,724.61	8,200	3631.06	Part. au fds cantonal pour l'emploi	9,030.83		831	10.13
		579	Assistance non mentionné ailleurs				
6,958.75	7,000		Charges	5,715.70		-1,284	-18.35
-6,958.75	-7,000		Excédent de charges		5,715.70		
		579	Assistance non mentionné ailleurs				
6,958.75	7,000	3632.18	Subventions intégration (PIC)	5,715.70		-1,284	-18.35

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS				
1,599,926.39		1,811,300			Charges	1,582,664.46		-228,636	-12.62
664,356.25		512,500			Revenus		590,592.15	78,092	15.24
-935,570.14		-1,298,800			Excédent de charges		992,072.31		
				61	Circulation routière				
1,572,612.09		1,780,300			Charges	1,555,066.96		-225,233	-12.65
664,356.25		512,500			Revenus		590,592.15	78,092	15.24
-908,255.84		-1,267,800			Excédent de charges		964,474.81		
				613	Routes cantonales				
133,683.45		115,100			Charges	138,580.55		23,481	20.40
-133,683.45		-115,100			Excédent de charges		138,580.55		
				613	Routes cantonales				
110,703.50		60,300		3631.01	Subventions entretien routes cantonales	106,011.65		45,712	75.81
1,179.95		6,000		3631.14	Subv. signalisation routes cantonales	760.70		-5,239	-87.32
21,800.00		48,800		3660.10	Amortissement subvention canton	31,808.20		-16,992	-34.82
				615	Routes communales				
1,317,030.93		1,542,500			Charges	1,304,122.50		-238,378	-15.45
660,456.25		507,000			Revenus		588,432.15	81,432	16.06
-656,574.68		-1,035,500			Excédent de charges		715,690.35		
				615	Routes communales				
		1,200		3000.02	Indemnités des commissions			-1,200	
711,636.25				3010.01	Traitement du personnel administratif	700,460.75		700,461	
		709,300		3010.02	Traitement du personnel d'exploitation			-709,300	
44,204.15		46,100		3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	40,520.50		-5,580	-12.10
71,228.65		71,500		3052.01	Cotisations LPP	63,770.65		-7,729	-10.81
7,557.35		2,700		3053.01	Cotisations LAA	5,800.90		3,101	114.85
18,865.55		19,600		3054.01	Cotisations CIVAF	17,305.15		-2,295	-11.71
20,880.00		21,500		3055.01	Cotisations LAMal	19,398.95		-2,101	-9.77
120.00		15,000		3090.00	Formation et perfect. du personnel	3,150.00		-11,850	-79.00
3,253.80		500		3099.01	Autres charges de personnel	1,063.35		563	112.67
1,482.18		1,000		3100.01	Fournitures de bureau			-1,000	
16,144.14		11,000		3101.01	Matériel d'exploitation et équipement	11,176.13		176	1.60
10,833.65		13,000		3101.02	Carburants véhicules et machines	12,207.05		-793	-6.10
5,411.12		49,000		3101.04	Achat de sel et gravier	3,176.15		-45,824	-93.52
		10,000		3111.01	Machines et outillage	4,221.15		-5,779	-57.79
205.40		500		3111.03	Achat numéros d'immeubles			-500	
1,864.00				3113.01	Matériel informatique				
7,069.95		7,500		3120.01	Electricité	6,666.80		-833	-11.11
1,574.24		2,000		3130.03	Frais de téléphone et multimédia	1,116.03		-884	-44.20
9,964.60		12,000		3134.01	Primes d'assurances	10,843.70		-1,156	-9.64
53,470.85		110,000		3141.01	Entretien des routes & chemins communaux	110,647.21		647	0.59
120,606.70		165,000		3141.02	Déneigement, salage, gravillonnage	65,845.50		-99,155	-60.09
16,109.65		15,000		3141.04	Frais d'entretien éclairage public	25,732.88		10,733	71.55
13,616.60		15,000		3151.01	Frais d'entretien véhicules et machines	26,480.45		11,480	76.54
1,702.50		2,000		3170.01	Frais de déplacement et autres frais	2,458.00		458	22.90

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
154,829.60	195,700	3300.10	Amortissement ordinaire réseau routier	156,231.20		-39,469	-20.17
200.00	8,200	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	150.00		-8,050	-98.17
24,200.00	38,200	3300.60	Amort. ordinaire machines, véhicules, panneaux solaires	15,700.00		-22,500	-58.90
9,760.80	9,000	4240.10	Prestations de services Comba & Sionne		14,744.60	5,745	63.83
7,535.35	38,000	4250.01	Ventes de sel		195.00	-37,805	-99.49
36,960.10		4260.01	Indemnités perte de gain		51,492.55	51,493	
38,900.00	35,000	4612.03	Part. bourgeoisie pour prestations deservices		25,700.00	-9,300	-26.57
567,300.00	425,000	4910.01	Imput. internes prestations de services		496,300.00	71,300	16.78
		616	Parkings				
3,900.00	5,500		Revenus		2,160.00	-3,340	-60.73
3,900.00	5,500		Excédent de revenus	2,160.00			
		616	Parkings				
3,900.00	5,500	4240.12	Taxes de parcage		2,160.00	-3,340	-60.73
		617	Atelier et centre d'entretien				
121,897.71	122,700		Charges	112,363.91		-10,336	-8.42
-121,897.71	-122,700		Excédent de charges		112,363.91		
		617	Atelier et centre d'entretien				
2,706.81	3,000	3120.01	Electricité	1,762.56		-1,237	-41.25
62.45	100	3130.03	Frais de téléphone et multimédia	65.95		-34	-34.05
2,172.20	2,300	3134.01	Primes d'assurances	2,277.00		-23	-1.00
2,556.25	3,000	3144.01	Frais d'entretien des bâtiments	3,058.40		58	1.95
114,400.00	114,300	3300.40	Amortissement ordinaire terrains bâtis	105,200.00		-9,100	-7.96
		62	Transports publics				
27,314.30	31,000		Charges	27,597.50		-3,403	-10.98
-27,314.30	-31,000		Excédent de charges		27,597.50		
		622	Trafic régional				
27,314.30	31,000		Charges	27,597.50		-3,403	-10.98
-27,314.30	-31,000		Excédent de charges		27,597.50		
		622	Trafic régional				
21,526.85	23,000	3631.13	Participation au déficit des transports publics	21,862.55		-1,137	-4.95
5,787.45	5,500	3634.01	Participation au Lunabus	5,734.95		235	4.27
	2,500	3634.07	Participation ligne suppl. CarPostal			-2,500	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		7					
1,285,029.85	1,267,200						
927,515.90	963,750						
-357,513.95	-303,450						
		71					
239,910.32	258,500						
239,910.32	258,500						
		710					
239,910.32	258,500						
239,910.32	258,500						
6,927.85	10,000	710	Approvisionnement en eau				
100,000.00	100,000	3111.02	Achat de compteurs d'eau	7,798.80		-2,201	-22.01
13,959.85	3,000	3120.03	Achat eau bourgeoisie	102,600.00		2,600	2.60
20,521.80	50,000	3132.05	Frais informatiques	97.30		-2,903	-96.76
403.55	2,000	3143.02	Entretien réseau eau potable	41,749.02		-8,251	-16.50
37,400.35	35,400	3181.06	Pertes sur débiteurs divers	13.17		-1,987	-99.34
12,996.92	10,100	3300.30	Amortissement ordinaire génie civil	37,438.20		2,038	5.76
34,700.00	10,100	3510.01	Attributions aux financements spéciauxdu capital propre			-10,100	
13,000.00	35,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	45,500.00		10,500	30.00
227,207.67	13,000	3930.01	Imput. internes frais administratifs	13,000.00			
702.65	245,000	4240.02	Taxes eau potable		226,142.74	-18,857	-7.70
	1,500	4260.04	Part de tiers pour divers travaux			-1,500	
		4510.10	Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre		10,053.75	10,054	
12,000.00	12,000	4900.01	Imput. internes matériel & marchandises		12,000.00		
		72					
277,625.41	292,250						
277,625.41	292,250						
		720					
277,625.41	292,250						
277,625.41	292,250						
		720					
7,032.20	4,500	720	Traitement des eaux usées				
738.10	600	3120.01	Electricité	4,550.90		51	1.13
32,550.75	600	3134.01	Primes d'assurances	590.80		-9	-1.53
4,726.80	30,000	3143.03	Entretien réseau eaux usées	14,962.75		-15,037	-50.12
21,620.00	20,000	3143.08	Entretien eaux de surfaces, grilles	22,012.65		2,013	10.06
368.81	21,500	3161.01	Redevances utilisation conduites EU Grim	21,620.00		120	0.56
17,894.60	2,000	3181.06	Pertes sur débiteurs divers			-2,000	
176,894.15	12,000	3300.30	Amortissement ordinaire génie civil	25,993.80		13,994	116.62
1,200.00	176,900	3632.10	Participation à la STEP de Châteauneuf	167,065.00		-9,835	-5.56
13,000.00	10,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	1,000.00		-9,000	-90.00
1,600.00	13,000	3930.01	Imput. internes frais administratifs	13,000.00			
166,330.40	1,750	3940.01	Imputations internes intérêts	1,750.00			
	159,400	4240.03	Taxes eaux usées		170,228.72	10,829	6.79

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
111,295.01	132,850	4510.20	Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre		102,317.18	-30,533	-22.98		
		73	Gestion des déchets						
345,841.22	341,000		Charges	342,935.72		1,936	0.57		
345,841.22	341,000		Revenus		342,935.72	1,936	0.57		
		730	Gestion des déchets						
345,841.22	341,000		Charges	342,935.72		1,936	0.57		
345,841.22	341,000		Revenus		342,935.72	1,936	0.57		
		730	Gestion des déchets						
28,563.50	29,400	3130.20	Transport et ramassage ordures ménagères	27,898.20		-1,502	-5.11		
4,759.85	4,800	3130.21	Transport et ramassage déchets "gastro"	4,839.95		40	0.83		
11,272.15	12,400	3130.22	Transport déchets verts	26,385.50		13,986	112.79		
22,288.10	28,500	3130.23	Transport encombrant, fer, bois, plastic	20,336.85		-8,163	-28.64		
27,108.40	27,400	3130.24	Transport verre et papier	28,821.40		1,421	5.19		
3,157.60	3,600	3130.25	Trsport béton, gravat, déchets spéciaux	5,233.55		1,634	45.38		
49,290.45	20,000	3130.32	Récupération et broyage déchets verts	16,518.30		-3,482	-17.41		
30,670.85	19,700	3130.33	Récup. encombrant, fer, bois, plastic	33,010.65		13,311	67.57		
537.90		3130.34	Récupération papier						
7,513.75	7,500	3130.35	Récup. béton, gravat, déchets spéciaux	8,935.85		1,436	19.14		
194.60	500	3132.05	Frais informatiques	48.65		-451	-90.27		
522.50	450	3134.01	Primes d'assurances	424.10		-26	-5.76		
10,288.10	15,000	3143.04	Entretien déchetterie - centre de tri	13,559.45		-1,441	-9.60		
655.50	2,000	3181.06	Pertes sur débiteurs divers	299.90		-1,700	-85.01		
12,100.00	15,600	3300.30	Amortissement ordinaire génie civil	13,604.90		-1,995	-12.79		
14,446.57	27,150	3510.01	Attributions aux financements spéciaux du capital propre	13,423.17		-13,727	-50.56		
33,371.40	31,000	3612.03	Frais incinération des ordures UTO	31,795.30		795	2.57		
73,100.00	80,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	81,800.00		1,800	2.25		
13,000.00	13,000	3930.01	Imput. internes frais administratifs	13,000.00					
3,000.00	3,000	3940.01	Imputations internes intérêts	3,000.00					
281,144.92	281,000	4240.04	Taxes traitement des déchets		283,249.62	2,250	0.80		
60,929.75	58,000	4240.07	Rétrocession taxes s/les déchets urbains		58,575.35	575	0.99		
1,353.55	2,000	4250.02	Ristounes recyclage papier		590.40	-1,410	-70.48		
2,413.00		4250.04	Notes de crédits récupération fer		520.35	520			
		74	Aménagements						
65,718.30	69,000		Charges	71,441.23		2,441	3.54		
24,856.05	14,000		Revenus		33,812.60	19,813	141.52		
-40,862.25	-55,000		Excédent de charges		37,628.63				
		741	Corrections de cours d'eau						
65,718.30	68,000		Charges	71,441.23		3,441	5.06		
24,856.05	14,000		Revenus		33,812.60	19,813	141.52		
-40,862.25	-54,000		Excédent de charges		37,628.63				
		741	Corrections de cours d'eau						
29,127.70	30,000	3142.01	Entretien torrents et cours d'eau	42,441.23		12,441	41.47		
5,385.00		3300.20	Amortissement ordinaire terrains	5,000.00		5,000			
	5,700	3300.30	Amortissement ordinaire génie civil			-5,700			
3,505.60	7,300	3631.18	Participation correction du Rhône			-7,300			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
27,700.00	25,000	3910.01	Imput. internes prestations de services		24,000.00			-1,000	-4.00
4,000.00	4,000	4470.03	Revenus location dessableur de la Sionne			4,000.00			
20,856.05	10,000	4631.07	Subvention entretien des cours d'eau			29,812.60		19,813	198.13
		742	Ouvrages protection autres						
	1,000		Charges					-1,000	
	-1,000		Excédent de charges						
		742	Ouvrages protection autres						
	1,000	3143.06	Entretien ouvrages de protection					-1,000	
		75	Protection des espèces et du paysage						
4,457.65	10,000		Charges		3,150.15			-6,850	-68.50
-4,457.65	-10,000		Excédent de charges			3,150.15			
		750	Protection des espèces et du paysage						
4,457.65	10,000		Charges		3,150.15			-6,850	-68.50
-4,457.65	-10,000		Excédent de charges			3,150.15			
		750	Protection des espèces et du paysage						
4,457.65	10,000	3130.36	Entr. du territoire, biodiversité, RAE		3,150.15			-6,850	-68.50
		77	Protection de l'environnement, autres						
21,721.15	39,000		Charges		32,135.10			-6,865	-17.60
4,000.00	5,000		Revenus			3,500.00		-1,500	-30.00
-17,721.15	-34,000		Excédent de charges			28,635.10			
		771	Cimetières, crématoires (en général)						
21,721.15	39,000		Charges		32,135.10			-6,865	-17.60
4,000.00	5,000		Revenus			3,500.00		-1,500	-30.00
-17,721.15	-34,000		Excédent de charges			28,635.10			
		771	Cimetières, crématoires (en général)						
2,205.00	5,000	3101.06	Achat plaquettes collumbarium		3,062.25			-1,938	-38.76
4,816.15	7,000	3130.15	Frais d'inhumation		7,200.00			200	2.86
	2,000	3143.05	Entretien du cimetière		972.85			-1,027	-51.36
14,700.00	25,000	3910.01	Imput. internes prestations de services		20,900.00			-4,100	-16.40
4,000.00	5,000	4260.02	Part. des familles plaquette et urne			3,500.00		-1,500	-30.00
		79	Aménagement du territoire						
329,755.80	257,450		Charges		174,680.50			-82,770	-32.15
35,282.90	53,000		Revenus			67,229.10		14,229	26.85
-294,472.90	-204,450		Excédent de charges			107,451.40			
		790	Aménagement du territoire						
329,755.80	257,450		Charges		174,680.50			-82,770	-32.15
35,282.90	53,000		Revenus			67,229.10		14,229	26.85
-294,472.90	-204,450		Excédent de charges			107,451.40			
		790	Aménagement du territoire						
10,320.00	7,000	3000.02	Indemnités des commissions		8,940.00			1,940	27.71
482.55	300	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC		313.84			14	4.61
83.00	50	3053.01	Cotisations LAA		83.14			33	66.28

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025			Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.		Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
206.85		100	3054.01	Cotisations CIVAF	163.52		64	63.52
		100	3055.01	Cotisations LAMal			-100	
		500	3100.01	Fournitures de bureau			-500	
1,410.00		1,500	3102.01	Imprimés, publications, bo	1,440.00		-60	-4.00
7,844.30		15,000	3130.16	Emoluments cantonaux autorisation deconstruire	15,181.25		181	1.21
10,471.95		10,000	3132.04	Frais d'implantation et levé de profils	10,530.85		531	5.31
77,197.15		92,100	3320.90	Amortissements études, plans	44,355.90		-47,744	-51.84
4,170.00			3632.21	Participation antenne région Valais	4,386.00		4,386	
4,170.00			3632.22	Contributin Agglo Valais central	4,386.00		4,386	
		4,400	3634.08	Participation Antenne Région VS Romand			-4,400	
		4,400	3634.09	Contribution Agglo Valais central			-4,400	
213,400.00		122,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	84,900.00		-37,100	-30.41
25,072.90		50,000	4210.06	Emoluments autorisations de construire		57,729.10	7,729	15.46
10,210.00		3,000	4270.01	Amendes		9,500.00	6,500	216.67

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		8					
454,655.50	452,600		ECONOMIE PUBLIQUE				
417,467.88	434,000		Charges	485,158.87		32,559	7.19
-37,187.62	-18,600		Revenus		416,709.46	-17,291	-3.98
			Excédent de charges		68,449.41		
		81					
			Agriculture				
56,168.95	53,750		Charges	79,922.12		26,172	48.69
29,623.60	30,000		Revenus		29,100.40	-900	-3.00
-26,545.35	-23,750		Excédent de charges		50,821.72		
		811					
			Administration, exécution et contrôle				
5,455.70	2,850		Charges	3,800.00		950	33.33
-5,455.70	-2,850		Excédent de charges		3,800.00		
		811	Administration, exécution et contrôle				
1,980.00	1,800	3000.02	Indemnités des commissions			-1,800	
110.05	50	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC			-50	
18.85		3053.01	Cotisations LAA				
46.80		3054.01	Cotisations CIVAF				
3,300.00	1,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	3,800.00		2,800	280.00
		812					
			Améliorations structurelles				
11,920.00			Charges				
-11,920.00			Excédent de charges				
		812	Améliorations structurelles				
11,920.00		3637.13	Part. aux améliorations structurelles				
		819					
			Irrigation				
38,793.25	50,900		Charges	76,122.12		25,222	49.55
29,623.60	30,000		Revenus		29,100.40	-900	-3.00
-9,169.65	-20,900		Excédent de charges		47,021.72		
		819	Irrigation				
3,107.85	1,000	3132.07	Frais géomètre pour facturation	1,367.47		367	36.75
5,065.70	10,000	3143.07	Entretien réseau d'irrigation	32,606.70		22,607	226.07
	2,100	3300.30	Amortissement ordinaire génie civil			-2,100	
5,619.70	6,800	3637.11	Subvention agriculteurs pour irrigation	4,847.95		-1,952	-28.71
25,000.00	31,000	3910.01	Imput. internes prestations de services	37,300.00		6,300	20.32
29,623.60	30,000	4240.06	Taxes eau d'irrigation		29,100.40	-900	-3.00
		82					
			Sylviculture				
11,344.55	12,000		Charges	11,554.70		-445	-3.71
-11,344.55	-12,000		Excédent de charges		11,554.70		
		820					
			Sylviculture				
11,344.55	12,000		Charges	11,554.70		-445	-3.71
-11,344.55	-12,000		Excédent de charges		11,554.70		
		820	Sylviculture				
11,344.55	12,000	3632.12	Participation à la police forestière	11,554.70		-445	-3.71

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		83	Chasse et pêche				
1,540.00	1,500		Charges	1,540.00		40	2.67
2,240.00	2,200		Revenus		2,240.00	40	1.82
700.00	700		Excédent de revenus	700.00			
		830	Chasse et pêche				
1,540.00	1,500		Charges	1,540.00		40	2.67
2,240.00	2,200		Revenus		2,240.00	40	1.82
700.00	700		Excédent de revenus	700.00			
		830	Chasse et pêche				
1,540.00	1,500	3160.02	Location des étangs	1,540.00		40	2.67
2,240.00	2,200	4470.04	Revenus location des étangs		2,240.00	40	1.82
		84	Tourisme				
382,902.00	380,350		Charges	375,480.65		-4,869	-1.28
370,486.75	370,000		Revenus		368,577.13	-1,423	-0.38
-12,415.25	-10,350		Excédent de charges		6,903.52		
		840	Tourisme				
382,902.00	380,350		Charges	375,480.65		-4,869	-1.28
370,486.75	370,000		Revenus		368,577.13	-1,423	-0.38
-12,415.25	-10,350		Excédent de charges		6,903.52		
		840	Tourisme				
570.00	1,500	3000.02	Indemnités des commissions			-1,500	
	50	3050.01	Cotisations AVS/AI/AC			-50	
6,193.05	5,800	3130.38	Bisse de Sion	5,803.50		4	0.06
645.90	1,000	3158.01	Services informatiques			-1,000	
6.30	2,000	3181.06	Pertes sur débiteurs divers			-2,000	
5,000.00		3634.05	Participation Sion tourisme SA				
370,486.75	370,000	3634.06	Rétrocession taxes à Anzère tourisme SA	369,677.15		-323	-0.09
370,486.75	370,000	4039.01	Taxes de séjour forfaitaires		368,577.13	-1,423	-0.38
		87	Combustibles et énergie				
2,700.00	5,000		Charges	16,661.40		11,661	233.23
15,117.53	31,800		Revenus		16,791.93	-15,008	-47.20
12,417.53	26,800		Excédent de revenus	130.53			
		871	Electricité				
6,090.00	30,000		Revenus		6,090.00	-23,910	-79.70
6,090.00	30,000		Excédent de revenus	6,090.00			
		871	Electricité				
6,090.00	30,000	4451.00	Dividendes du PA, Oiken SA		6,090.00	-23,910	-79.70
		873	Energie non électrique				
2,700.00	5,000		Charges	16,661.40		11,661	233.23
9,027.53	1,800		Revenus		10,701.93	8,902	494.55
	-3,200		Excédent de charges		5,959.47		
6,327.53			Excédent de revenus				
		873	Energie non électrique				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
2,700.00	5,000	3120.01	Electricité	12,361.40		12,361	
9,027.53	1,800	3637.10	Subvention économie d'énergies	4,300.00		-700	-14.00
		4120.02	Rachat électricité panneaux solaires		10,701.93	8,902	494.55

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		9	FINANCES ET IMPOTS				
307,474.66	176,800		Charges	244,874.64		68,075	38.50
6,451,876.37	6,009,450		Revenus		6,367,925.58	358,476	5.97
6,144,401.71	5,832,650		Excédent de revenus	6,123,050.94			
		91	Impôts				
252,009.26	123,500		Charges	189,631.69		66,132	53.55
5,823,835.75	5,666,500		Revenus		6,000,861.35	334,361	5.90
5,571,826.49	5,543,000		Excédent de revenus	5,811,229.66			
		910	Impôts personnes physiques				
252,009.26	121,000		Charges	189,630.29		68,630	56.72
5,576,665.55	5,473,000		Revenus		5,781,374.90	308,375	5.63
5,324,656.29	5,352,000		Excédent de revenus	5,591,744.61			
		910	Impôts personnes physiques				
5,620.00	5,000	3181.01	Remise d'impôts personnes physiques			-5,000	
59,428.07	55,000	3181.02	Pertes fiscales personnes physiques	31,464.83		-23,535	-42.79
400.80	1,000	3181.03	Pertes fiscales autres impôts	754.85		-245	-24.52
1,139.95		3181.06	Pertes sur débiteurs divers				
100,000.00		3181.07	Provision pour pertes sur débiteurs	50,000.00		50,000	
85,420.44	60,000	3602.01	Impôts sur les immeubles bâtis art. 188 LF	107,410.61		47,411	79.02
3,297,930.05	3,550,000	4000.01	Impôts s/le revenu personnes physiques		3,663,727.00	113,727	3.20
1,092,347.85	1,025,000	4001.01	Impôts s/la fortune personnes physiques		1,022,532.70	-2,467	-0.24
5,681.80	50,000	4002.01	Impôts retenus à la source		65,046.60	15,047	30.09
17,603.90	16,500	4008.01	Impôt personnel		17,464.25	964	5.84
116,827.00	115,000	4009.01	Impôt à forfait - impôt global		118,361.10	3,361	2.92
247,178.00	240,000	4021.01	Impôts fonciers personnes physiques		257,930.65	17,931	7.47
222,105.15	100,000	4022.01	Impôts sur les gains immobiliers		192,280.75	92,281	92.28
174,443.65	140,000	4022.02	Impôts sur les prestations en capital		91,806.35	-48,194	-34.42
	500	4022.03	Impôts sur les gains de loterie			-500	
	500	4022.04	Impôts sur les bénéfices de liquidation			-500	
211,048.80	150,000	4023.01	Droits de mutation et de timbre		137,225.05	-12,775	-8.52
123,946.60	30,000	4024.01	Impôts s/les successions & donations		139,638.05	109,638	365.46
15,660.00	15,500	4033.01	Impôts sur les chiens		16,600.00	1,100	7.10
51,892.75	40,000	4602.01	Impôts sur immeubles bâtis (art. 188 LF)		58,762.40	18,762	46.91
		911	Impôts personnes morales				
	2,500		Charges	1.40		-2,499	-99.94
247,170.20	193,500		Revenus		219,486.45	25,986	13.43
247,170.20	191,000		Excédent de revenus	219,485.05			
		911	Impôts personnes morales				
	2,500	3181.05	Pertes fiscales personnes morales	1.40		-2,499	-99.94
133,844.95	110,000	4010.01	Impôt s/le bénéfice personnes morales		121,136.05	11,136	10.12
81,676.65	58,000	4011.01	Impôt sur le capital personnes morales		72,774.55	14,775	25.47
31,648.60	25,500	4021.02	Impôts fonciers personnes morales		25,575.85	76	0.30
		93	Péréquation financière et compensation des charges				
143,932.00	146,550		Revenus		143,869.00	-2,681	-1.83

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025				Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
143,932.00	146,550		Excédent de revenus	143,869.00					
		930	Péréquation financière et compensation des charges						
143,932.00	146,550		Revenus		143,869.00	-2,681	-1.83		
143,932.00	146,550		Excédent de revenus	143,869.00					
21,369.00	14,950	4621.10	Péréquation financière et compensation des charges		12,039.00	-2,911	-19.47		
122,563.00	131,600	4621.20	Fonds de péréquation des ressources		131,830.00	230	0.17		
			Fonds de péréquation des charges						
		95	Part aux recettes, autres						
68,126.73	72,400		Revenus		69,836.69	-2,563	-3.54		
68,126.73	72,400		Excédent de revenus	69,836.69					
		950	Quotes-parts, autres						
68,126.73	72,400		Revenus		69,836.69	-2,563	-3.54		
68,126.73	72,400		Excédent de revenus	69,836.69					
67,527.51	72,000	4120.01	Quotes-parts, autres		69,220.47	-2,780	-3.86		
599.22	400	4601.01	Redevances PCP Oiken		616.22	216	54.06		
			Part communale autorisation d'exploiter + appareils distribution						
		96	Administration de la fortune et de ladette						
55,465.40	53,300		Charges	55,242.95		1,943	3.65		
414,947.54	122,950		Revenus		153,358.54	30,409	24.73		
359,482.14	69,650		Excédent de revenus	98,115.59					
		961	Intérêts						
55,465.40	53,300		Charges	55,242.95		1,943	3.65		
108,479.46	74,650		Revenus		103,812.17	29,162	39.07		
53,014.06	21,350		Excédent de revenus	48,569.22					
		961	Intérêts						
		3401.01	Intérêts comptes courants	38.10		38			
25,532.85	28,300	3406.01	Intérêts des prêts et dettes	24,638.15		-3,662	-12.94		
29,932.55	25,000	3499.01	Intérêts rémunérateurs & compensatoires	30,566.70		5,567	22.27		
81,098.71	51,000	4401.01	Intérêts de retard et frais récupérés		79,105.02	28,105	55.11		
14,629.60	10,750	4450.02	Intérêts prêt Comba Energies SA		11,806.00	1,056	9.82		
8,151.15	8,150	4451.01	Dividendes patrimoine administratif		8,151.15	1	0.01		
4,600.00	4,750	4940.01	Imputations internes intérêts		4,750.00				
		963	Immeubles et titres du patrimoine financier						
302,012.46	44,300		Revenus		43,575.03	-725	-1.64		
302,012.46	44,300		Excédent de revenus	43,575.03					
		963	Immeubles et titres du patrimoine financier						
11.30		4402.01	Intérêts des prêts PF						
301,423.66	43,800	4411.01	Gains sur ventes de biens du PF !!!		42,975.03	-825	-1.88		
577.50	500	4420.01	Dividendes patrimoine financier		600.00	100	20.00		
		969	Patrimoine financier non mentionné ailleurs						
4,455.62	4,000		Revenus		5,971.34	1,971	49.28		
4,455.62	4,000		Excédent de revenus	5,971.34					

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune d'Arbaz

Comptes 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.			Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
				Charges	Revenus	Fr.	%
4,455.62	4,000	969	Patrimoine financier non mentionné ailleurs				
		4419.01	Encaissement et rachat ADB		5,971.34	1,971	49.28
		97	Redistributions				
1,034.35	1,050		Revenus			-1,050	
1,034.35	1,050		Excédent de revenus				
		971	Redistributions liées à la taxe s/CO2				
1,034.35	1,050		Revenus			-1,050	
1,034.35	1,050		Excédent de revenus				
		971	Redistributions liées à la taxe s/CO2				
1,034.35	1,050	4699.01	Redistributions taxes sur le CO2			-1,050	

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		0	ADMINISTRATION GENERALE				
106,028.85	210,000		Dépenses	97,614.00		-112,386	-53.52
5,000.00			Recettes				
-101,028.85	-210,000		Investissements nets		97,614.00		
		02	Services généraux				
106,028.85	210,000		Dépenses	97,614.00		-112,386	-53.52
5,000.00			Recettes				
-101,028.85	-210,000		Investissements nets		97,614.00		
		022	Services généraux				
291.90	110,000		Dépenses	97,614.00		-12,386	-11.26
5,000.00			Recettes				
	-110,000		Investissements nets		97,614.00		
4,708.10			Excédent de recettes				
		022	Services généraux				
291.90	110,000	5200.01	Logiciels	97,614.00		-12,386	-11.26
5,000.00		6550.00	Report de participations aux entreprisesprivées dans le patrimoine financier				
		029	Immeubles administratifs				
105,736.95	100,000		Dépenses			-100,000	
-105,736.95	-100,000		Investissements nets				
		029	Immeubles administratifs				
98,036.95		5040.06	Projet centre village, parcelles & bât				
7,700.00	100,000	5290.06	Etudes aménagement quartier Chujale			-100,000	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025 Fr.	%
			Dépenses	Recettes		
90,522.05		2	FORMATION			
			Dépenses		1,372,159	
			Recettes	200,000.00	200,000	
-90,522.05			Investissements nets	1,172,159.05		
90,522.05		21	Scolarité obligatoire			
			Dépenses		1,372,159	
			Recettes	200,000.00	200,000	
-90,522.05			Investissements nets	1,172,159.05		
90,522.05		217	Bâtiments scolaires			
			Dépenses		1,372,159	
			Recettes	200,000.00	200,000	
-90,522.05			Investissements nets	1,172,159.05		
90,522.05		217	Bâtiments scolaires			
	5040.03		Bâtiments scolaires	1,372,159.05	1,372,159	
	6310.01		Subventions cantonales	200,000.00	200,000	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE				
137,903.50	50,000		Dépenses	55,200.00		5,200	10.40
4,200.00			Recettes				
-133,703.50	-50,000		Investissements nets		55,200.00		
		33	Médias				
30,500.00	50,000		Dépenses	55,200.00		5,200	10.40
-30,500.00	-50,000		Investissements nets		55,200.00		
		332	Mass media				
30,500.00	50,000		Dépenses	55,200.00		5,200	10.40
-30,500.00	-50,000		Investissements nets		55,200.00		
		332	Mass media				
30,500.00	50,000	5090.05	Livre d'Arbaz	55,200.00		5,200	10.40
		34	Sport et loisirs				
107,403.50			Dépenses				
4,200.00			Recettes				
-103,203.50			Investissements nets				
		341	Sports				
107,403.50			Dépenses				
4,200.00			Recettes				
-103,203.50			Investissements nets				
		341	Sports				
107,403.50		5060.06	Eclairage stade des Gonces				
4,200.00		6360.00	Subventions d'investissements d'organis.privées à but non lucratif				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		6		TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			
220,229.60	490,000			Dépenses		-177,261	-36.18
-220,229.60	-490,000			Investissements nets	312,739.40		
		61		Circulation routière			
220,229.60	490,000			Dépenses		-177,261	-36.18
-220,229.60	-490,000			Investissements nets	312,739.40		
		613		Routes cantonales			
	250,000			Dépenses		-128,092	-51.24
	-250,000			Investissements nets	121,908.20		
		613		Routes cantonales			
	250,000	5610.03		Financement constructions routes cantonales	121,908.20	-128,092	-51.24
		615		Routes communales			
220,229.60	240,000			Dépenses		-49,169	-20.49
-220,229.60	-240,000			Investissements nets	190,831.20		
		615		Routes communales			
157,928.15	200,000	5010.01		Routes communales	133,496.15	-66,504	-33.25
2,479.55		5010.03		Aménagement zone de rencontre	57,335.05	57,335	
59,821.90		5010.05		Signalétique routes du village			
	40,000	5060.02		Véhicules & machines		-40,000	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
25,185.00	30,000					-30,000	
-25,185.00	-30,000						
		741					
25,185.00	30,000	5030.06				-30,000	
			79				
110,197.15	30,000			15,340.15		-14,660	-48.87
					4,284.25	4,284	
-110,197.15	-30,000				11,055.90		
			790				
110,197.15	30,000			15,340.15		-14,660	-48.87
					4,284.25	4,284	
-110,197.15	-30,000				11,055.90		
		790					
110,197.15	30,000	5290.02		15,340.15		-14,660	-48.87
		6310.01			4,284.25	4,284	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune d'Arbaz

Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025		Ec. C 2025 - B 2025	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Dépenses	Recettes	Fr.	%
		8	ECONOMIE PUBLIQUE				
	30,000		Dépenses			-30,000	
21,000.00	21,000		Recettes		64,200.00	43,200	205.71
	-9,000		Investissements nets				
21,000.00			Excédent de recettes	64,200.00			
		81	Agriculture				
	30,000		Dépenses			-30,000	
	-30,000		Investissements nets				
		819	Irrigation				
	30,000		Dépenses			-30,000	
	-30,000		Investissements nets				
		819	Irrigation				
	30,000	5030.07	Réseau d'irrigation			-30,000	
		87	Combustibles et énergie				
21,000.00	21,000		Recettes		64,200.00	43,200	205.71
21,000.00	21,000		Excédent de recettes	64,200.00			
		873	Energie non électrique				
21,000.00	21,000		Recettes		64,200.00	43,200	205.71
21,000.00	21,000		Excédent de recettes	64,200.00			
		873	Energie non électrique				
21,000.00	21,000	6440.01	Remboursement prêt Comba Energies SA		64,200.00	43,200	205.71

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Bilan des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Commune d'Arbaz

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final	%
Actif		14,012,325.24	953,140.37	14,965,465.61	6.80
10	Patrimoine financier	4,379,728.09	63,340.37	4,443,068.46	1.45
100	Disponibilités et placements à courtterme	2,311,895.72	197,068.67	2,508,964.39	8.52
1000.00	Caisse municipale	1,435.85	121.80	1,557.65	8.48
1001.00	CCP	1,341,433.24	540,782.95	1,882,216.19	40.31
1002.00	Raiffeisen, compte courant	969,026.63	-343,836.08	625,190.55	-35.48
101	Créances	1,453,557.06	-160,914.07	1,292,642.99	-11.07
1010.00	Débiteurs divers (compte bloqué)	578,518.24	72,138.01	650,656.25	12.47
1011.30	Oiken SA c/c	17,965.50	-671.55	17,293.95	-3.74
1012.00	Débiteurs impôts	-5,149,483.65	-1,159,771.75	-6,309,255.40	-22.52
1012.01	Provisions impôts à notifier	6,002,000.00	927,383.30	6,929,383.30	15.45
1019.00	Impôts anticipés à récupérer	4,556.97	7.92	4,564.89	0.17
104	Actifs de régularisation	514,908.31	27,185.77	542,094.08	5.28
1041.00	Charges payées d'avance fonctionnement	63,007.35	32,012.05	95,019.40	50.81
1041.01	Recettes à encaisser fonctionnement	451,900.96	-4,826.28	447,074.68	-1.07
107	Placements financiers	99,367.00	0.00	99,367.00	0.00
1070.04	Parts sociales café de la Laiterie	92,000.00	0.00	92,000.00	0.00
1070.07	Actions BCVs	7,366.00	0.00	7,366.00	0.00
1070.08	Actions Télé Veysonnaz SA	1.00	0.00	1.00	0.00
14	Patrimoine administratif	9,632,597.15	889,800.00	10,522,397.15	9.24
140	Immobilisations corporelles PA	8,327,388.15	861,300.00	9,188,688.15	10.34
1400.00	Biens-fonds / Terrains	336,000.00	0.00	336,000.00	0.00
1400.02	Parcelles Bonvin, la Biola	487,488.15	0.00	487,488.15	0.00
1401.00	Réseau routier	1,586,000.00	13,000.00	1,599,000.00	0.82
1401.01	Eclairage public	268,700.00	-18,800.00	249,900.00	-7.00
1401.02	Places de parc non couvertes	109,700.00	-7,700.00	102,000.00	-7.02
1401.03	Aménagement centre du village	71,000.00	48,100.00	119,100.00	67.75
1402.02	Cours d'eau	70,800.00	-5,000.00	65,800.00	-7.06
1403.01	Réseau d'eaux usées	227,600.00	104,400.00	332,000.00	45.87
1403.02	Réseau d'eau potable	496,900.00	-10,900.00	486,000.00	-2.19
1403.03	Déchetterie - centres de tri	159,900.00	16,800.00	176,700.00	10.51
1404.00	Bâtiments administratifs	459,100.00	-36,800.00	422,300.00	-8.02
1404.01	Bâtiments scolaires	476,900.00	1,040,200.00	1,517,100.00	218.12
1404.02	Bâtiment Sondèla (AAM)	587,900.00	-47,100.00	540,800.00	-8.01
1404.04	Eglise	16,500.00	-1,300.00	15,200.00	-7.88
1404.05	Vestiaires + couverts Gonces	106,000.00	-8,500.00	97,500.00	-8.02
1404.06	Dépôt travaux publics	1,314,600.00	-105,200.00	1,209,400.00	-8.00
1404.07	Bâtiment Mariette Sermier	181,200.00	-14,500.00	166,700.00	-8.00
1404.09	Projet centre village, parcelles & bât	1,296,300.00	-103,700.00	1,192,600.00	-8.00
1404.10	Parking couvert	1,800.00	-150.00	1,650.00	-8.33
1406.00	Installations solaires	4,500.00	-1,600.00	2,900.00	-35.56
1406.01	Véhicules, machines TP	44,800.00	-15,700.00	29,100.00	-35.04
1409.00	Œuvres d'art	1,500.00	-750.00	750.00	-50.00
1409.01	Livre d'Arbaz	22,200.00	16,500.00	38,700.00	74.32
142	Immobilisations incorporelles	102,800.00	2,600.00	105,400.00	2.53
1420.00	Logiciels	0.00	48,800.00	48,800.00	0.00
1429.00	Etudes et plans	102,800.00	-46,200.00	56,600.00	-44.94
144	Prêts	338,200.00	-64,200.00	274,000.00	-18.98
1444.01	Prêt à Comba Energies SA	160,000.00	-21,000.00	139,000.00	-13.13
1444.02	Prêt d'actionnaire Comba Energies SA	178,200.00	-43,200.00	135,000.00	-24.24
145	Participations, capital social	668,009.00	0.00	668,009.00	0.00
1454.01	Actions FMV SA	1.00	0.00	1.00	0.00
1454.02	Actions ESR Multimetia SA	30,000.00	0.00	30,000.00	0.00
1454.03	Actions CCF SA	1.00	0.00	1.00	0.00
1454.04	Actions Oiken SA	500,000.00	0.00	500,000.00	0.00
1454.05	Actions Télé Anzère SA	1.00	0.00	1.00	0.00
1454.06	Actions Comba Energies SA	97,005.00	0.00	97,005.00	0.00
1454.07	Parts sociales CCS	1.00	0.00	1.00	0.00
1455.00	Anzère tourisme SA	40,000.00	0.00	40,000.00	0.00
1455.01	Sion Tourisme SA	1,000.00	0.00	1,000.00	0.00
146	Subventions d'investissement	196,200.00	90,100.00	286,300.00	45.92
1461.00	Routes cantonales	196,200.00	90,100.00	286,300.00	45.92

Compte de résultat des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Commune d'Arbaz

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final	%
Passif		-14,012,325.24	-478,111.19	-14,490,436.43	3.41
20	Capitaux de tiers	-5,494,492.02	-577,058.95	-6,071,550.97	10.50
200	Engagements courants	-1,838,208.27	-605,490.90	-2,443,699.17	32.94
2000.00	Créanciers	-350,981.48	-1,264,225.70	-1,615,207.18	360.20
2000.01	Créanciers divers	-1,439,815.40	1,081,358.43	-358,456.97	-75.10
2000.02	Créanciers salaires	-862.35	862.35	0.00	-100.00
2001.00	Compte courant bourgeoisie	-46,549.04	-423,485.98	-470,035.02	909.76
201	Engagements financiers à court terme	-14,010.30	2,230.80	-11,779.50	-15.92
2010.02	BCVs, compte courant	-14,010.30	2,230.80	-11,779.50	-15.92
204	Passifs de régularisation	-44,777.00	-23,798.85	-68,575.85	53.15
2041.00	Recettes encaissées d'avance fonctionnement	-2,560.00	2,560.00	0.00	-100.00
2041.02	Factures établies d'avance	-42,217.00	-26,358.85	-68,575.85	62.44
206	Engagements financiers à long terme	-2,307,500.00	100,000.00	-2,207,500.00	-4.33
2064.00	Raiffeisen - Prêt 61156.69 - Consolidation	-700,000.00	20,000.00	-680,000.00	-2.86
2064.01	BCVs - Prêt CDP 104.182.69.10 - Dépôt TP	-840,000.00	40,000.00	-800,000.00	-4.76
2064.02	BCVs - Prêt CDP A 0883.86.34 - Réseau EU Arbaz-Grim	-220,000.00	20,000.00	-200,000.00	-9.09
2064.03	Caisse prévoyance foncion. police GE	-547,500.00	20,000.00	-527,500.00	-3.65
208	Provisions à long terme	-300,000.00	-50,000.00	-350,000.00	16.67
2089.00	Provision pour pertes sur débiteurs	-300,000.00	-50,000.00	-350,000.00	16.67
209	Engagements envers les financements spéc. & les fds enregistrés commecapitaux de tiers	-989,996.45	0.00	-989,996.45	0.00
2090.01	Fonds abris de protection civile	-989,996.45	0.00	-989,996.45	0.00
29	Capitaux propres	-8,517,833.22	98,947.76	-8,418,885.46	-1.16
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	225,222.54	98,947.76	324,170.30	-43.93
2900.10	Financements spéciaux eau potable	39,818.16	10,053.75	49,871.91	-25.25
2900.20	Financements spéciaux eaux usées	235,212.47	102,317.18	337,529.65	-43.50
2900.30	Financements spéciaux déchets	-49,808.09	-13,423.17	-63,231.26	26.95
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-72,696.50	0.00	-72,696.50	0.00
2910.00	Fonds résidences secondaires	-72,696.50	0.00	-72,696.50	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	-8,670,359.26	0.00	-8,670,359.26	0.00
2999.00	Fortune nette	-8,670,359.26	0.00	-8,670,359.26	0.00
Bénéfice réel		0.00	-475,029.18	-475,029.18	0.00
Total Passif		-14,012,325.24	-953,140.37	-14,965,465.61	6.80

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune d'Arbaz

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune d'Arbaz se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune d'Arbaz se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.00.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 0.00

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 20'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)
Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)
Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)
Forêts : 0% (compte bilan 1405)
Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)
Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10% à 100%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.00

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 0.00

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de

la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 0.00

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 à l'Assemblée primaire de la commune d'Arbaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune d'Arbaz, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune d'Arbaz, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune, ni sur son existence.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement de la commune d'Arbaz est considéré comme moyen et que, durant l'exercice, il a augmenté par rapport à l'année précédente,
- selon notre appréciation, la commune d'Arbaz est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 11 mai 2026

NOFIVAL SA
ASR 501643



Mathias Pellaud
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Laïla Rossier
Experte-révisseuse agréée